

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, United States, and other regions, including daily and weekly editions.

Directeur: HENRI BOURASSA

Rédaction et administration:

336-340 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

En attendant le scrutin...

Pour la prochaine session — Une couple d'enquêtes nécessaires.

La campagne électorale s'achève, et nous serons bientôt au seuil de la session provinciale. Il est déjà temps de songer à celle-ci et au travail qui devra nécessairement s'y faire.

Il faudrait d'abord voir le fond de la vaste et coûteuse propagande que le gouvernement, au nom de la colonisation, mène dans un si grand nombre de journaux.

Personnellement, nous sommes fort enclin à croire que la conception même de cette campagne de propagande est fautive, que, faite dans les meilleures conditions possibles, elle serait encore relativement inefficace et qu'il serait possible d'obtenir, par des procédés beaucoup moins coûteux, des résultats de beaucoup supérieurs.

En effet, on fait simplement publier aux journaux, moyennant une somme de... de la copie rédigée par un ou deux publicistes. Supposez ces publicistes (et, au fond, il faudrait peut-être dire ce publiciste) aussi bien disposés, aussi bien renseignés que vous voudrez, ils ne pourront indéfiniment et pour tant de journaux fournir de la prose variée, attrayante, qui excite la curiosité.

Tandis que, si l'on faisait appel au patriotisme des journaux, si on leur demandait de faire une grande campagne de propagande, chaque journal traiterait le sujet avec ses méthodes propres, selon la connaissance qu'il a du goût de sa clientèle, avec toutes les ressources, avec toute la variété que peut offrir le talent de dix, quinze ou vingt journalistes différents.

Et pas un journal, si l'on en priait au nom de l'intérêt national, ne refuserait de publier gratuitement de pareils articles, qui offriraient d'ailleurs un intérêt vrai. Le gouvernement n'aurait ensuite qu'à faciliter la besogne des journalistes en leur permettant de voir de leurs yeux les régions à coloniser, en mettant à leur disposition de la statistique, de l'histoire et des photographies.

Donc, même si le régime actuel fonctionnait de la meilleure façon, il serait facile de faire, à meilleur compte, à beaucoup meilleur marché, beaucoup mieux.

Mais, en fait, le régime ne fournit même pas ce qu'il pourrait donner. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'oeil sur la littérature que le (ou les) publiciste officiel fait publier à tant la ligne dans les journaux. Nous l'avons déjà signalé: on en est rendu à faire reproduire à titre et aux prix de propagande, non seulement des extraits de discours que les journaux avaient déjà publiés gratuitement, mais des coupures de journaux français.

En quoi diable! nous le demandons aux plus fervents amis du gouvernement, en quoi diable! cela peut-il aider la colonisation? Et, pour reprendre la vieille expression populaire, n'est-ce pas une pitié que de voir ainsi gaspillé du bel argent qui pourrait être si utilement employé ailleurs?

Il faudrait donc faire produire devant un comité de la Chambre toute cette littérature (le gouvernement doit, comme tous ceux qui font de la grande publicité, exiger des numéros justificatifs qui lui permettent de voir ce qu'on lui a donné pour l'argent de la province) et en faire l'examen. Un débat public sur le sujet mèlerait probablement fin au gaspillage actuel, si le ministre ne se résoud pas avant cela à vider l'abcès.

Par la même occasion, il ne serait pas mauvais de scruter avec quelque soin toutes les dépenses de publicité du gouvernement, et de rechercher le caractère et l'utilité des articles dont il a soldé la publication.

Puisque c'est la province qui paie... Une autre enquête s'impose sur les conditions dans lesquelles sont donnés les travaux d'imprimerie que fait exécuter le gouvernement.

Ces travaux vont augmentant. Le ministère de la Voirie, par exemple a décidé cette année la publication d'un bulletin mensuel, du reste fort intéressant. Un autre ministère fait publier les cours de médecine donnés par des professeurs étrangers.

Combien de ces travaux sont donnés par soumissions? Jusqu'ici beaucoup, sinon la quasi-totalité, de ces travaux, contrairement à la pratique courante dans les grands services publics, ont été donnés sans concurrence.

Pourquoi? Et par quels motifs peut-on justifier une pareille dérogation aux pratiques administratives régulières?

Omer HEROUX.

Le fin du fin, et le dernier mot du "genre parisien"...

C'est égal, ne pourrait-on pas nous proposer des robes qui s'appellent aussi Bon Gout et Sens Commun?

Alors, parlez France Nohain dans l'Écho de Paris.

Il a raison. Mais comme disait un monsieur bien connu: "What's in a name?" Que la robe s'appelle l'honnête femme, sainte Nitouche, Nonnette ou de quelque nom rassurant, rien n'y sera changé si elle reste aussi peu substantielle, si elle reste aussi courte du bas et du haut et privée de manches.

Deux Autrichiens, MM. Kreiser et Fleck tournaient un film dans le parc de Versailles. Ils avaient obtenu l'autorisation nécessaire de l'administration des beaux arts.

Mais il y a la clientèle étrangère, pour qui, sans doute, cet argot et ces sottises apparaissent

fut d'abord raccourcie du haut, puis du bas, puis rognée du dos. On vient de lui enlever les manches. Et sous ce rapport Montréal ne peut pas mieux que Paris.

On doit donner ces jours-ci une fête de charité qui prend la forme d'un souper. Il est de coutume que les demoiselles de la meilleure société se chargent dans un but louable, de servir les tables.

ALIQUIS.

Bloc-notes

D'où vient l'argent? Dans leurs discours électoraux, les ministres, un peu partout, font grand état de l'argent qu'ils distribuent dans toute la province.

M. Crépeau a tracé tout un programme en réponse à M. Taschereau qui redit sans cesse que l'opposition n'a pas d'idées, n'a pas de doctrine et ne cherche qu'à démolir.

M. Crépeau est longuement allé lorsqu'il déclarait que les électeurs de Sherbrooke n'ont pas raison de changer leur verdict de février 1923, alors qu'ils ont renversé les calculs du gouvernement.

Le Soleil note dans deux comptes rendus de discours faits par des orateurs oppositionnistes, l'un à Sherbrooke, l'autre dans le comté de Saint-Maurice, comptes rendus parus tous deux dans le Devoir.

Un de nos grands "journaux à images, à ramages et à tapage", comme les a décriés un polémiste canadien, a publié hier même, en deuxième page trois ou quatre photographies de nobles femmes qui s'emploient à des oeuvres sociales dignes d'éloges et d'encouragement.

Et, tout en regard, il affichait des croquis de ces mêmes femmes qui s'occupent de leur industrie dans les bas-fonds des quartiers interlopes montréaliens et qui ont dû comparaître ces jours-ci à l'enquête sur la police.

Un journal ministériel écrit que "s'il est vrai que la presse est le reflet de l'opinion, le gouvernement Taschereau jouit actuellement dans la province de Québec d'une popularité plus grande que jamais".

Un journal ministériel écrit que "s'il est vrai que la presse est le reflet de l'opinion, le gouvernement Taschereau jouit actuellement dans la province de Québec d'une popularité plus grande que jamais".

Un journal ministériel écrit que "s'il est vrai que la presse est le reflet de l'opinion, le gouvernement Taschereau jouit actuellement dans la province de Québec d'une popularité plus grande que jamais".

Un journal ministériel écrit que "s'il est vrai que la presse est le reflet de l'opinion, le gouvernement Taschereau jouit actuellement dans la province de Québec d'une popularité plus grande que jamais".

Un journal ministériel écrit que "s'il est vrai que la presse est le reflet de l'opinion, le gouvernement Taschereau jouit actuellement dans la province de Québec d'une popularité plus grande que jamais".

Un journal ministériel écrit que "s'il est vrai que la presse est le reflet de l'opinion, le gouvernement Taschereau jouit actuellement dans la province de Québec d'une popularité plus grande que jamais".

Un journal ministériel écrit que "s'il est vrai que la presse est le reflet de l'opinion, le gouvernement Taschereau jouit actuellement dans la province de Québec d'une popularité plus grande que jamais".

Un journal ministériel écrit que "s'il est vrai que la presse est le reflet de l'opinion, le gouvernement Taschereau jouit actuellement dans la province de Québec d'une popularité plus grande que jamais".

Un journal ministériel écrit que "s'il est vrai que la presse est le reflet de l'opinion, le gouvernement Taschereau jouit actuellement dans la province de Québec d'une popularité plus grande que jamais".

Un journal ministériel écrit que "s'il est vrai que la presse est le reflet de l'opinion, le gouvernement Taschereau jouit actuellement dans la province de Québec d'une popularité plus grande que jamais".

Un journal ministériel écrit que "s'il est vrai que la presse est le reflet de l'opinion, le gouvernement Taschereau jouit actuellement dans la province de Québec d'une popularité plus grande que jamais".

Un journal ministériel écrit que "s'il est vrai que la presse est le reflet de l'opinion, le gouvernement Taschereau jouit actuellement dans la province de Québec d'une popularité plus grande que jamais".

Un journal ministériel écrit que "s'il est vrai que la presse est le reflet de l'opinion, le gouvernement Taschereau jouit actuellement dans la province de Québec d'une popularité plus grande que jamais".

Un journal ministériel écrit que "s'il est vrai que la presse est le reflet de l'opinion, le gouvernement Taschereau jouit actuellement dans la province de Québec d'une popularité plus grande que jamais".

Un journal ministériel écrit que "s'il est vrai que la presse est le reflet de l'opinion, le gouvernement Taschereau jouit actuellement dans la province de Québec d'une popularité plus grande que jamais".

Un journal ministériel écrit que "s'il est vrai que la presse est le reflet de l'opinion, le gouvernement Taschereau jouit actuellement dans la province de Québec d'une popularité plus grande que jamais".

A SHERBROOKE

La grande assemblée oppositionniste d'hier soir au Manège militaire

M. Arthur Sauvé répond aux ministériels qui répètent que l'opposition n'a pas de programme — Les procès-verbaux de la Chambre sont remplis de suggestions faites par la gauche — Le chef de l'opposition en énumère — Sherbrooke devra écraser la clique Nicol — Les électeurs de ce comté n'ont pas de raison de changer le verdict de février 1923, dit le candidat, M. Armand Crépeau.

Sherbrooke, 4. (De notre envoyé spécial). — Plus de trois mille personnes ont acclamé, hier soir, le chef de l'opposition, M. Arthur Sauvé, lorsqu'il est venu appuyer la candidature de M. A.-C. Crépeau, au cours d'une grande assemblée politique tenue dans le vaste manège de la 45ème régiment. M. Sauvé arrivait d'une tournée dans le comté de Québec où il a tenu dix-huit assemblées en plein air depuis deux jours.

Sherbrooke lui a fait une réception très enthousiaste; avec une joie librement manifestée, on l'a salué comme le sauveur d'un régime d'autocratie et d'abus de pouvoir. Une procession aux flambeaux lui a fait escorte de son hôtel au manège militaire, alors qu'une fanfare faisait entendre de joyeux accents. M. Sauvé a profité de cet accueil pour réclamer la tête de M. Nicol, qui a imposé aux libéraux de Sherbrooke le choix de M. Therrien, et qui menace la population d'être privée de ses octrois si le candidat ministériel n'est pas élu. On a hué M. Nicol.

M. Sauvé a tracé tout un programme en réponse à M. Taschereau qui redit sans cesse que l'opposition n'a pas d'idées, n'a pas de doctrine et ne cherche qu'à démolir. Il a développé avec vigueur ses principes politiques, en fait de législation ouvrière, de législation agricole, en fait de réforme dans la répartition des deniers publics, dans le ministère du procureur général, dans le ministère de la voirie et dans le système administratif de la province.

M. le notaire Ernest Sylvestre président l'Assemblée conjointement avec M. R.-A. Ewing, industriel, MM. Hervé Roch, avocat de Montréal, Ernest Tétrault, député de Dorion, J.-W. Lynch, avocat de Sherbrooke, John Hackett, avocat de Montréal, ont porté main-forte à M. Sauvé et à son candidat, M. A.-C. Crépeau.

Ce dernier a proclamé qu'il était le libre choix de l'électorat, qui s'est prononcé dans une convention d'opposition convoquée et constituée. "Je me présente, dit-il, comme candidat conservateur avec l'appui des libéraux fatigués du régime d'autocratie qu'ils ont à subir, et M. Sauvé m'a accepté comme son candidat."

M. Crépeau est longuement allé lorsqu'il déclarait que les électeurs de Sherbrooke n'ont pas raison de changer leur verdict de février 1923, alors qu'ils ont renversé les calculs du gouvernement, en élisant M. O'Brady. Il faut, dit-il, venir aux urnes en foule confirmer cette victoire par une autre plus éclatante encore.

M. ARTHUR SAUVÉ. La voix un peu fatiguée par l'effort soutenu qu'il vient de donner dans le comté de Québec, M. Sauvé remercie les citoyens de Sherbrooke de leur chaude réception. Cette assemblée, dit-il, groupe les meilleurs éléments de deux partis; c'est la meilleure réponse que l'on puisse faire à M. Taschereau; et c'est un bon augure pour la candidature de M. Crépeau. Nous avons organisé la lutte contre les autocrates de Québec et depuis un mois nous travaillons ferme pour remporter la victoire qui nous attend mercredi, grâce au bon esprit public qui anime l'électorat de Sherbrooke.

M. Taschereau, poursuit M. Sauvé, est venu dire à Sherbrooke, samedi soir, que son gouvernement est parfait, qu'il est au-dessus de tout soupçon et de tout reproche. Mais alors pourquoi ces moyens de corruption qu'il emploie à Sherbrooke? "Accuse M. Nicol de n'avoir pas eu le courage de venir défendre loyalement ses actes administratifs et d'être venu dans cette élection proférer la menace que si un candidat n'est pas élu, il retrancherait la ville de Sherbrooke de ses octrois, déjà votés par le parlement. C'est un abus de pouvoir, indigne d'un homme d'État."

M. Nicol a crié à qui veut l'entendre qu'il se vengera si M. Therrien n'est pas élu; eh bien! dit M. Sauvé, c'est le moment de les terrasser tous les deux, c'est le moment pour la population de Sherbrooke de montrer un front haut et digne et de se débarrasser de ce despote à la doctrine de Croix ou meurs! Vous resterez debout et lui sera défilé mercredi prochain. M. Sauvé reçoit une ovation.

Puis il se demande pourquoi M. Taschereau est venu appuyer M. Therrien et couvrir de son aile M. Nicol, son collègue. Si vous trouvez, dit-il, que le gouvernement de M. Taschereau n'a pas commis de fautes depuis 27 ans, alors vous votez pour M. Therrien; mais si vous jugez que le gouvernement a besoin d'une leçon à cause de sa législation injuste et vexatoire, à cause de ses abus et de ses actes tyranniques, donnez-lui cette leçon mercredi, en lui criant: Halte-là!

M. THERRIEN ET M. NICOL. M. Taschereau est venu ici honorer sa sanction à un abus de pouvoir manifeste dans le choix de son candidat, M. Therrien. Voici un député qui démissionne il y a quelques années pour devenir shérif du district de Sherbrooke, et c'est le même homme qui aujourd'hui accourt auprès de M. Nicol et de M. Taschereau pour les supplier de le faire élire dans Sherbrooke. M. Therrien n'est pas la chose digne de convention; il est son propre choix et le choix de M. Taschereau et compagnie; il fait semblant de démissionner comme shérif pour rendre service à M. Nicol.

Mais, poursuit M. Sauvé, le gouvernement abuse de tout ici; il n'a pas nommé de remplaçant à M. Therrien pour la bonne raison que ce dernier n'a pas encore remis sa démission officielle. Pourquoi cette armée de fonctionnaires qui est venue vous envahir de Montréal, afin de pratiquer des manoeuvres d'intimidation; pourquoi tout cela? Est-ce pour gagner de force l'élection?

EN GARDE CONTRE LES FRAUDES ELECTORALES. M. Sauvé met l'électorat en garde contre les fraudes électorales qui ne manqueraient de se pratiquer dans la présente campagne. Nous voulons rester debout sur la brèche, dit-il, nous n'avons pas eu peur dans le passé, alors que nous étions une poignée; nous ne serons pas davantage, maintenant que notre phalange porte de rudes coups au gouvernement.

Un des grands arguments de M. Taschereau et de ses amis contre nous, poursuit M. Sauvé, c'est celui-ci: M. Sauvé n'a pas de programme, n'a pas d'idées; c'est un critique! Montrez-nous donc ses oeuvres!

LES IDEES CONSERVATRICES. Voici ma réponse: Je prêche depuis douze ans des élections à date fixe, afin de donner justice à l'électorat au lieu du jeu de cache-cache actuel du gouvernement; c'était la doctrine même de M. Teller en 1912. Je demande aussi depuis des années une réorganisation du ministère du procureur général, où les procédures sont trop lentes et trop dispendieuses, où la poursuite des criminels se relâche d'une façon étonnante.

G. P. (Suite à la page 2)

La fabrique d'allumettes Eddy s'entendrait avec ses grévistes

On croit que la grève de Hull se terminera aujourd'hui — La compagnie Eddy reconnaîtrait les syndicats catholiques — Emploi des mêmes surveillantes.

Gabriel Fauré est mort à Paris — Comment fonctionne la machine électorale aux Etats-Unis.

Hull, 4. (S.P.C.) — On croit que la grève des jeunes filles employées par la compagnie d'allumettes E. B. Eddy se terminera aujourd'hui. D'après M. l'abbé J.-A. Carrière, qui a négocié au nom des grévistes avec la compagnie, ces dernières obtiendraient satisfaction de la compagnie sur trois points importants. La compagnie reconnaîtrait l'union catholique à laquelle sont affiliées les jeunes filles. La compagnie emploiera les mêmes surveillantes, mais elles ne pourront ni engager ni renvoyer les ouvrières. Enfin, la compagnie signera la formule d'engagement défendant aux ouvrières de faire partie d'une union ouvrière.

MORT DE GABRIEL FAURE. Paris, 4. (S.P.C.) — Gabriel Fauré, compositeur et directeur du Conservatoire national de musique, est mort aujourd'hui.

AU BRÉSIL. Buenos-Ayres, 4. (S.P.A.) — Une dépêche de El Paso de Los Libres, sur la frontière entre l'Argentine et le Brésil, à la Nation dit qu'on s'attend à un combat à Itaquil. Un millier de cavaliers rebelles et une infanterie comprenant plusieurs centaines d'hommes avancent contre cette ville. Itaquil est défendue par un régiment d'artillerie et par des milices. D'autres rebelles s'en vont de Sao Borja avançant aussi vers Itaquil. Une autre dépêche prétend que les troupes régulières et les rebelles se sont déjà rencontrés à 25 milles d'Itaquil.

GROS INCENDIE A PITTSBURG. Pittsburg, 4. (S. P. A.) — A 1.30 heure ce matin, un incendie a détruit l'entrepôt à grain de la Dwight Hamlin Company, Inc. Six wagons de chemin de fer ont aussi été détruits et six familles sont sans abri. Les dommages sont évalués à un demi-million.

EPIDEMIE DE PNEUMONIE A LOS ANGELES. Los Angeles, Cal., 4. (S. P. A.) — L'épidémie de pneumonie qui se fait sentir dans cet Etat depuis quelques jours a fait quatre nouvelles victimes. Le directeur du laboratoire d'hygiène de l'Etat annonce que le nombre des mortalités s'est élevé à 25. Dans les hôpitaux, six autres personnes atteintes par cette maladie sont isolées.

TROIS MILLE PERSONNES EN UN JOUR. Washington, 4. (S. P. A.) — D'après les officiers du ministère des douanes, il y a plus de touristes qui traversent la frontière des Etats-Unis au Canada en auto que par les chemins de fer. Récemment, trois mille personnes ont traversé la frontière à Niagara, en un jour, et autant à Blaine, Washington.

A NEW-ASHFORD. New-Ashford, Mass., 4. (S.P.A.) — Le rapport de l'élection dans cet endroit est comme suit: Coolidge, 20 voix; Davis 4. La Follette n'en a pas obtenu. En 1920, les électeurs

des plus grands. Pourquoi faut-il que tant de merveilleux dons soient dans la funambulesque extériorisation d'une mentalité étrange. Le propre de l'artiste est d'élever à lui ses auditeurs, de les toucher au plus intime de leur être, de faire vibrer en eux ce qu'ils recèdent de meilleur. Et de Pachmann fait rire. Hélios!

Fréd. PELLETIER.

M. BALDWIN SE REPOSE

EN ATTENDANT LA DEMISSION DU CABINET TRAVAILLISTE. Londres, 4. (S.P.A.) — Le roi est revenu à Londres hier, afin d'être prêt à recevoir M. MacDonald dès qu'il jugera opportun de présenter la démission du ministère travailliste.

Le comité d'enquête sur l'authenticité de la lettre de Zinovieff a siégé de nouveau hier. Il ne semble pas qu'il n'ait découvert du nouveau. Le directeur des enquêtes de Scotland Yard a été deux fois à Downing Street pour conférer avec le comité en rapport avec cette enquête. On a été très surpris d'apprendre que M. MacDonald lui-même faisait partie de ce comité, parce que l'enquête est en rapport avec son propre ministère, les affaires étrangères.

M. Baldwin est allé se reposer à la campagne en attendant la démission du ministère travailliste. On croit généralement que la plupart des ministres reprendront les positions qu'ils occupaient dans les grandes unions ouvrières avant de devenir ministres.

LES CONCERTS. Vladimir de Pachmann. Soyons certains que si Vladimir de Pachmann ne s'était pas, de lui-même, proclamé le plus parfait interprète de Chopin et n'était pas, pour quelque temps, efforcé de mériter ce titre, le concert d'hier soir aurait baptisé le massacreur de Chopin. A part une couple de pièces, j'ai rarement entendu la musique du grand romantique aussi dénaturée par l'adjonction d'harmonies introuvables dans les manuscrits du maître, par le systématique anachronisme des deux mains, par un rubato incompréhensible et surtout par les sacrilèges farces de ce pianiste. Et c'est une pitié que de voir, chez un artiste doué des plus belles qualités pianistiques qui soient, cette saine démission de raconter des histoires et de se dandiner à la façon d'un bébé trop nerveux. Ce n'est plus de l'art, mais tout au plus une exhibition bonne pour un jazz band.

Pourant, de Pachmann joue admirablement du piano. Il ne a rien perdu de sa technique éblouissante, de son toucher si coloré, de son habileté à faire chanter l'instrument, de son intelligence des valeurs. Il possède toujours ce contrôle des doigts et de la pédale qui lui permet de faire saillir hors du pur remplissage harmonique les mélodies concurrentes en attribuant à chacune sa proportion de sonorité. Il ne frappe pas autant le voir, que qu'il la pètit, pour ainsi dire, en tirant d'un fond parfait une clarté limpide. Une pareille technique, au service d'un cerveau en parfait équilibre et d'une sensibilité aigüe, le classerait au-dessus

ENQUETE SUR LA POLICE

Les connivences du chef Bélanger avec la matrone de la police

M. Bélanger fréquentait chez Mme MacDonald — Celle-ci rapportait des provisions et des effets du département des prisonniers — Plusieurs autres personnes allaient souvent aussi chez la matrone — Un complot pour faire arrêter le genre M. Henri Giroux, ancien constable — Il avait donné \$100, à Mme MacDonald qui avait remis cette somme au chef, pour entrer dans le corps policier.

L'échevin Savard avait cautionné pour le maintien de l'établissement tenu par Aimé Lalonde — On tolère ce dernier.

Des révélations sensationnelles ont été faites hier après-midi à l'enquête sur la police. Le capitaine Morin a été interrogé. Il est en charge du poste no 14. En 1921 il avait reçu plusieurs plaintes contre la maison de Jean de Aimé Lalonde, 319, rue Mont-Royal, venant de plusieurs femmes. Il y a eu une descente faite en 1921 et une autre en 1922. L'échevin Savard est venu cautionner pour les inculpés alors. L'échevin Savard est allé le trouver et lui a demandé l'octroi d'un permis pour un magasin de tabac de Lalonde. Le capitaine lui a refusé mais l'établissement a marché quand même sans permis. Il a laissé l'établissement marcher quand même parce qu'il a été empêché de sévir par l'inspecteur Robert qui lui a dit tout d'abord d'attendre quelques jours puis de laisser faire. Lors de la première descente où l'échevin Savard avait cautionné, il y avait 14 personnes arrêtées. Le sergent Archambault déclare que lors de la première descente, l'échevin Savard est descendu du poste pour savoir le montant du cautionnement et a déclaré que la police, au lieu d'arrêter les maisons de jeu, devrait commencer par arrêter les bandits. Lors de l'arrestation, Aimé Lalonde avait téléphoné à l'échevin Savard. M. Savard était très mécontent.

fourni pour cela cent dollars qu'il a donnés à Mme MacDonald, sa belle-mère, en présence de sa femme. Mme MacDonald a remis cette somme au chef Bélanger. Le chef Bélanger lui a remis cinquante dollars en lui disant que son entrée pour le moment était impossible et que l'homme à qui était destiné le cent dollars ne pouvait y consentir que si Giroux était conseré. Le cent dollars lui a été remis par sympathie pour Mme MacDonald. Giroux a été agencé plus tard. Il a dû quitter le service par suite d'humiliations répétées qu'on lui a fait subir. Il a alors acheté une épicerie puis est allé à Détroit. Il est revenu et est entré chez Godwin. Depuis son mariage, il demeure chez sa belle-mère, 702, rue Berri, du 22 janvier 1918 au 1er mai 1919 et ensuite au no 349, rue Saint-Jacques, toujours chez sa belle-mère.

DU BEURRE A BON MARCHÉ

Mme MacDonald apportait fréquemment du beurre et du lait du département des prisonniers. Ce régime a duré durant trois ans, tant que Giroux a habité avec sa belle-mère. En une occasion comme Giroux voulait aller acheter du beurre, Mme MacDonald a déclaré: "Ne achète pas, je vais en avoir du département des prisonniers". Elle a ajouté que l'autre matrone pourrait être soupçonnée tandis que c'était elle qui prenait le beurre.

LE CHEF DE POLICE VENAIT CHEZ MME MACDONALD

Le chef de police venait chez Mme MacDonald, au no 702, rue Berri et au no 349, rue Saint-Jacques, environ trois ou quatre fois par semaine. Mme MacDonald allait souvent au théâtre avec les "passés" du chef Bélanger. Plusieurs personnes venaient au no 702, rue Berri dont Lucien Taché, César Moné et Cattel. Ce dernier était, d'après Mme MacDonald, un tenancier de maison de prostitution. Giroux raconte qu'il était allé à une partie de sucre à Saint-Placide et qu'il avait pris le revolver de sa belle-mère. Son revolver à lui était disparu. Ils étaient allés voir leurs parents.

ON ARRETE GIROUX

Mme MacDonald, d'après ce que le constable Valois m'a dit, est allée au bureau du chef porter une plainte; elle a montré deux de ses photographies, puis on a fait venir le lieutenant Grégoire et le constable Valois pour leur donner instruction de l'arrêter parce que l'individu avait pris le revolver. Valois lui a fait ma recherche, et il m'a dit qu'il s'était rendu pendant trois jours à la gare pour l'attendre. Comment êtes-vous revenu? Qui vous a fait revenir? Mme MacDonald a fait téléphoner Dussault, de la rue Francis, faisant dire qu'elle avait besoin de moi immédiatement. C'était pour l'arrêter plus vite. Quand j'ai parti par la gare du tunnel de la montagne, je pris la rue Lagac, chetière et je fus arrêté par le constable Valois en arrivant près de la Côte du Beaver Hall, j'entendis tout à coup crier mon nom. Giroux j'apparus alors le constable Valois, je le connaissais bien. J'allai lui donner la main. Il avait l'air un peu gêné, et il me dit: "Il y a tout un schéma monté contre toi, au sujet du revolver de ta belle-mère. On prétend que c'est toi qui l'a pris". J'admis que je l'avais, et je le lui montrai. Il se le fit remettre et il me dit ensuite: "Il faut que tu me suives; je pense que c'est une peur qu'ils veulent te faire". Il m'a conduit ensuite au départment des prisonniers, où il devait être à heures 40 le samedi matin. Le constable Valois m'a demandé alors si je voulais paraître devant le recorder immédiatement et sur ma acquiescement, il parut vouloir faire des démarches en conséquence, mais comme il semblait douter pour aller chez le mauvais chemin pour aller chez le recorder je lui dis "Tu te trompes de porte". Je m'aperçus que je ne passerais pas par la Cour, ce jour-là, et un autre constable déclara: "Le juge est parti".

LE CAS D'HENRI GIROUX

M. Henri Giroux, gendre de Mme MacDonald, matrone aux quartiers généraux de la police, témoigne ensuite. Il est âgé de 22 ans. Il a fait partie de la police durant deux ans et 7 mois. Il est entré en 1918 sur la recommandation du chef Bélanger. Il a

belle-mère, elle ne reviendrait jamais. Mme MacDonald apportait aussi des vêtements d'enfants. Elle dépouillait les enfants abandonnés, les enveloppait dans un châle quelconque et apportait les vêtements à la maison.

AUTRES TEMOINS

M. Olivier Giroux, frère de Henri Giroux, plombier à Saint-Placide, corrobore le témoignage de son frère quant à l'histoire du revolver. Mlle Albertine Valade, nièce de Mme MacDonald, déclare que sa tante a apporté du beurre des prisonniers en sa présence. Mme MacDonald lui a dit: "Tis vous penser que c'est l'autre matrone". Elle a rencontré le chef assez souvent chez sa tante. Le capitaine Ainey qui surveille le département des prisonniers dit que jamais on ne l'a informé de la disparition d'effets. Il ajoute que l'on pourrait prendre des effets sans qu'il s'en aperçoive. M. Giroux, père de Henri et Olivier Giroux, déclare qu'il est allé chez Mme MacDonald et qu'il y a rencontré le chef Bélanger. Mme Leduc, connaissance de Mme MacDonald, déclare qu'elle a souvent rencontré le chef Bélanger chez Mme MacDonald. Camille Lefebvre déclare qu'il a été arrêté dans la maison de jeu de Lalonde et qu'il a entendu l'échevin Savard déclarer que la police était meilleure pour arrêter les maisons de jeu que les bandits.

LA NAVIGATION

L'EXPORTATION DES GRAINS

TRENTE-HUIT MILLIONS DE BOISSEAUX SONT PARTIS DU PORT DE MONTREAL, LE MOIS DERNIER — UN RECORD

L'exportation du grain a atteint le total de trente-huit millions de boisseaux au port de Montréal, le mois dernier. C'est un record qui surpasse ceux établis jusqu'à présent tant à Montréal qu'aux autres ports. Le président de la commission M. W. L. McDougald, a redit sa conviction que l'exportation du grain atteindra le total de cent soixante-dix millions de boisseaux cette année. Le 2 novembre, le total pour la présente saison de navigation était de cent quarante millions cent trente-cinq mille soixante-trois boisseaux. A la même date l'année dernière, le total était de cent cinquante millions, sept cent quarante-quatre mille cinq cent soixante-huit boisseaux.

L'EMPRESS D'ERAPAILLE

L'Empress of France, du Pacifique Canadien, partira de Québec demain pour Cherbourg et Southampton. Au nombre des passagers de ce paquebot seront M. Jean Péron, fils du lieutenant-gouverneur de la province, et Mme Péron, qui font leur voyage de noces en Europe; Mme Pauline Lémieux, Mme F. Journet, M. J. A. Migneron. Les musiciens de l'Empress of France donneront un concert par radio au poste C. K. A. à minuit demain.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

Le Minnedosa, du Pacifique Canadien, venant d'Anvers, de Southampton, de Cherbourg et de Queenstown, doit arriver à Québec vers quatre heures vendredi après-midi et à Montréal vers huit heures samedi matin. Le Canada, de la compagnie White Star-Dominion, venant de Liverpool et de Queenstown, doit arriver à Québec samedi matin et à Montréal samedi soir. Le Montaurier, du Pacifique Canadien, venant de Liverpool et de Glasgow, doit arriver à Québec vendredi. Le Metagama, du Pacifique Canadien, venant de Glasgow et de Belfast, doit arriver à Québec samedi matin et à Montréal samedi soir. Le De Grasse, de la ligne Française, venant du Havre, arrive à New-York aujourd'hui. Le Malartic, de la Cie White Star, venant de Southampton et de Cherbourg, arrive à New-York aujourd'hui. Le Battio, de la Cie White Star, arrive à New-York aujourd'hui. Le Samaria, de la Cie Cunard, venant de Liverpool, via Boston, arrive à New-York aujourd'hui. Le Pittsburg, de la Cie White Star, venant de Hambourg et de Cherbourg, via Halifax, arrivera à New-York tard cet après-midi ou demain matin. Le Saxonia, de la Cie Cunard, venant de Hambourg, doit arriver à New-York demain midi. Le Vestria, de la Cie Lamport et Holt, venant de Rio de Janeiro, doit arriver à New-York vers neuf heures demain matin.

Les chanteurs romains au "Majesty"

Les huit solistes de la Chapelle Sixtine de Rome ont donné deux auditions au théâtre His Majesty, hier, comme dimanche, l'assistance a été très enthousiaste et n'a pas ménagé les applaudissements aux chanteurs. Tous les jours, le programme est divisé en deux parties: pendant la première ils rendent des chants sacrés, en chœur, avec et sans accompagnement tandis que la seconde partie comprend des partitions d'opéra et des chansons populaires italiennes. Pendant la seconde partie, la plupart d'entre eux se font entendre en solo et permettent ainsi à l'auditoire de les apprécier chacun en particulier.

Décès de M. Jean Resther

Nous apprenons la mort, survenue subitement hier après-midi, de M. Jean Resther, comptable, de cette ville. Le défunt, âgé de 28 ans, était le fils de feu M. Jean-Zéphirin Resther, en son vivant architecte, de Montréal.

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

La voix de la reconnaissance

"Loin de nous les héros sans humanité, prononçait Bossuet dans un discours fameux; et nous qui ne sommes que des héros d'infortune, nous ne voulons, en aucune façon, être sans humanité, c'est-à-dire sans reconnaissance. Nous ne pouvons pas rejoindre, seulement et d'une façon spéciale, tous ceux qui nous ont secourus dans nos malheurs, mais nous voulons parler par la voix de la grande presse, que tous nos bienfaiteurs apprennent que nous nous souvenons, que nous avons été sensibles à leurs bienfaits, que c'est par eux que l'espérance de vivre à nouveau dans notre village, nous est venue et à cause de cela, ils ont droit à notre éternelle gratitude. Nous dirons dans un désarroi complet; nos maisons avaient été consumées par le feu, et nos meubles et toutes nos provisions. Notre dénuement était, en plus d'un cas, absolu. Le désespoir nous guettait et l'œil aussi. Mais voilà qu'un élan de charité chrétienne part de haut: Monseigneur l'Evêque, laissant là le travail et important de sa visite pastorale, au milieu de cette course apostolique, survolant une autre scène sur le terrain du sinistre, dès qu'il l'apprend. Les hommes publics du comté apparaissent aussi. Poussés par la plus droite intention, ils nous font sentir, dès le premier instant, leur soutien. Puis, la quête est ordonnée dans tout le diocèse, et, par ce seul secours, on nous gratifie de plus de 5,000 dollars. Disons que cette charité du diocèse est celle qui nous a touchés davantage, car nous ne songeons pas, sans émotion, à ce fait que tous ont donné pour former ce tout, que des pauvres ont apporté leur obole, et que plusieurs, sans doute, ont souffert, se sont imposés des sacrifices réels pour venir à notre secours. Et ce n'est là que le droit à un merci tout particulier. Mais voici que les pouvoirs publics s'ébranlent; d'abord \$1,000, puis \$9,000 ont été données à l'humble paroisse de Sainte-Émilie de l'Énergie. Bravo! ils ont du cœur nos gouvernants. Enfin, il ne faut pas oublier ces particuliers qui nous ont fait parvenir, soit de l'argent, soit des effets, ils ont répondu à l'appel, quelques-uns de très loin, même il en est venu de la grande république américaine. Peut-être d'aucuns ont crié à l'oubli. Mais nous nous ne voulons pas oublier. Nos enfants eux-mêmes sauront, nous en avons la conviction, apprécier la grande charité de 1924, et si cette date leur rappelle l'horreur des jours ravagés nos maisons, elle rappellera aussi ce soutien dévoué, le secours abondant venant de toute part, par pure humanité, disons mieux, par pur amour de Dieu. Que tous ceux qui ont concouru à cet effet, que tous ceux qui ont araché à nos enfants une larme de joie, alors que la dévastation et la tristesse étaient au comble, que tous ceux-là soient bénis et remerciés. Le Comité de Secours des Sinistrés de Sainte-Émilie de l'Énergie, par son président, Abbé V. DUCHARME.

A SHERBROOKE

Je réclame aussi depuis dix ans une législation ouvrière qui protège les travailleurs contre les accidents de travail, contre l'exploitation des spéculateurs et contre la cupidité de certains nationaux. J'exige également une amélioration des travaux de voirie et des modifications à la loi des bonnes routes, afin que les cultivateurs ne soient pas grevés d'impôts injustement pour le bon plaisir des touristes qui détériorent les chemins qu'ils ont eux-mêmes à payer. Je bataille depuis des années pour que nos colons soient bien traités, qu'ils reçoivent un peu plus de millions que le gouvernement leur destine dans le budget et qui vont dans la poche de gros favoris du pouvoir. Voilà autant d'articles de mon programme, déclare M. Sauvé, et M. Taschereau n'en parle pas, comme il fait silence autour de nos motions à la législature, nous nous formons la quintessence de notre doctrine et qui apparaissent cependant au journal officiel de la Chambre. M. Sauvé continue sur ce ton, qui intéresse ses auditeurs et provoque des acclamations enthousiastes. Il souligne en passant la manière dont le gouvernement fait des surplus, en augmentant les impôts et en empruntant au lieu d'éteindre graduellement la dette et de payer ses obligations; il dénonce le précédent dancreux créé par le gouvernement qui a garanti les affaires de la Banque Nationale avec les obligations de la province pour 15 millions, sans faire d'enquête; on nous a répondu par des injures à notre requête de renseignements précis. Il termine par un appel au bon esprit de l'électorat de Sherbrooke. Ne fermez pas les yeux, dit-il, sur les faits et gestes des libéraux et vous jugerez en pleine connaissance de cause. Depuis quinze ans, je me suis sacrifié corps et âme pour ma province; si j'ai bien mérité de vous vous m'accorderiez ma reconnaissance, mercredi prochain à l'heure longue ovation accueillie par les ouvriers qui reprendront son siège.

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c franco
5ème série, 80c, franco
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

UNE FETE CHEZ LES PELERINS DU "DEVOIR"

Québec, 3. — Le voyage de Devoir en Acadie continue... Pour perpétuer le souvenir, le "groupe" de Lorette donnait samedi une fête intime à laquelle tous les voyageurs québécois du wagon No 7, train No 2, étaient conviés. La soirée avait lieu aux "Sauls" heureux nom propre à évoquer le décor du pays de la déportation — villégiature près de Québec, chez Mme Victor Laurin, mère du chef du "groupe", M. Paul-Ernest Laurin. La réception fut charmante. Chacun fit le récit de ses impressions donnant un flagrant démenti à la maxime qui veut que les gens heureux n'aient pas d'histoire. Tout le monde avait la sienne à raconter; tout le monde s'accordait à témoigner du magnifique succès de la visite au pays d'Évangéline. Les sifflements de la locomotive et les réjouissements du convoi sur le rail en moins, tout rappelait le voyage: les chansons, la gaité, la charmante amitié qui fit dire avec raison que les voyageurs formaient une famille, tout contribuait à faire revivre la magnifique semaine. La couleur locale — délicate attention de l'hospitalière hôtesse — n'y manquait même pas. Des petits tricoteurs ornés de l'étoile acadienne décoraient le salon et rappelaient les réceptions où partout l'on vit des drapeaux battre à l'unisson des coeurs; une statue d'Évangéline dominait un gâteau étagé à l'allure d'une citadelle, rappelaient le beau matin où les pèlerins vinrent s'agenouiller au pied du monument de l'héroïne acadienne, la "Grand'Prée", enfin les insignes du voyage dont les membres du "groupe" avaient tenu à se décorer, redisaient combien le souvenir de ces huit jours trop vite passés, restait vivace chez tous. La soirée se termina par un délicieux goûte appretté et servi par Mlle Laurin. Les invités y firent honneur et promirent tous de se retrouver l'an prochain au deuxième voyage du Devoir et d'y amener des recrues. Assistait à la fête: M. Victor Laurin, l'hôte; ses filles Mlle Marie-Louise, Juliette et Gabrielle Laurin; ses fils: M. le Dr Henri et Edouard avec mesdames Laurin et Paul-Émile M. le Dr et Mme Théophile Robitaille, Mme Paul Lavoie, M. Jules Paquet et le directeur du deuxième train qui représentait le Devoir. Ce dernier, avant de partir de Québec, a eu le plaisir grâce à M. Paul Laurin — qui est un colporteur — de confier un pigeon voyageur ses vœux et ses remerciements au groupe de Lorette, que le postillon aille s'empressa de porter aux "Sauls".

LA SESSION AU PALAIS-BOURBON

LE PARLEMENT FRANÇAIS SE REUNIT AUJOURD'HUI — PRINCIPALE QUESTION A DISCUTER: LE BUDGET 1925 — LES RELATIONS AVEC LE VATICAN

Paris, 4 (S.P.A.) — Le parlement français se réunira de nouveau aujourd'hui. La principale question à l'étude sera le budget pour 1925. M. Herriot et le ministre des finances, M. Clémentel, ont l'intention de faire adopter immédiatement par la chambre des députés les dépenses prévues, et de les soumettre aussitôt au sénat au lieu d'attendre que le projet de loi concernant les appropriations soit adopté entièrement. Ils croient pouvoir ainsi éviter de demander, comme par le passé, des douzièmes provisoires. Les autres questions importantes sont l'ambassade française au Vatican, la reprise des relations diplomatiques avec la Russie soviétique, le statut légal des ordres religieux, le coût élevé de la vie et le salaire des fonctionnaires. Mais le gouvernement veut d'abord faire adopter le budget avant d'aborder ces questions. Une trentaine de députés ont inscrit des interpellations au rôle de la chambre. Toutes se rapportent à des questions intérieures excepté une au sujet de la reconnaissance de la Russie le même jour que l'on tenait les élections en Grande-Bretagne. Le vendredi de chaque semaine sera réservé aux interpellations. Le comité qui s'occupe de la réglementation des séances de la chambre est à l'étude un plan pour limiter le nombre d'orateurs qui pourront parler sur chaque question. On étudie aussi s'il serait préférable de tenir des séances d'avant-midi et d'après-midi. M. Herriot veut que les deux chambres aient adopté le budget au complet avant le premier janvier.

Service postal canado-italien

L'administration des postes annonce la reprise d'un service direct de colis postaux entre le Canada et l'Italie, à commencer le 1er novembre prochain. La première expédition se fera par le Valfortia le 5 novembre. Le tarif d'affranchissement des colis pour expédition par ce service direct sera comme suit: 1 livre, 37; 2 livres, 48; 3 livres, 59; 4 livres, 70; 5 livres, 81; 6 livres, 92; 7 livres, 103; 8 livres, 114; 9 livres, 125; 10 livres, 136; 11 livres, 147. On remarquera que les taux d'affranchissement sont moins élevés par ce service direct que pour transmission par voie d'Angleterre; d'autre part, les expéditions sont moins fréquentes. Les expéditeurs ont le choix entre les deux.

Le jour d'Actions de grâces fournit une superbe occasion de congé

Maintenant que notre jour d'Actions de grâces arrive un lundi au lieu d'un jour du milieu de la semaine, comme autrefois, il fournit à ceux qui sont obligés, pour raisons d'affaires, de partir de chez eux une occasion superbe de passer la longue fin de semaine, avec les

LE SOMMEIL ETAIT CHOSE RARE POUR E. E. BRADSHAW

Ce Torontonien était à la veille d'un épuisement nerveux lorsqu'il a pris Tanlac



Les pilules végétales Tanlac recommandées par les fabricants de Tanlac.

Edison E. Bradshaw, entrepreneur peintre-décorateur, 159, rue Bleecker, Toronto, Ontario, Canada, est un autre bénéficiaire reconnaissant du traitement Tanlac. Mr. Bradshaw disait dernièrement en parlant de son expérience: "Avant de prendre Tanlac, je souffrais gravement de prostration nerveuse. Je dormais rarement tant j'étais nerveux, mon cœur palpitait au moindre effort, et je respirais difficilement. J'étais torturé pendant des heures à la fois par des douleurs brûlantes dans l'estomac, les étourdissements, me troublant, et mon sang semblait en mauvais état. "Avec ma deuxième bouteille de Tanlac, je commençai à ressentir un soulagement général. Avec la septième bouteille, mon estomac est de nouveau en parfait état, l'action du cœur est normale, mes nerfs sont raffermis, et, de fait, je me sens véritablement comme un homme nouveau." Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens. N'acceptez pas de succédané. Il s'est vendu plus de 40 millions de bouteilles.

ROMANS HONNETES A BON MARCHÉ "ROMANS POPULAIRES" A 15 SOUS

Édition de la Bonne Presse — Un roman complet paraît tous les mois, donnant, comme texte, la valeur d'un volume de 50 sous — Jolies brochures 5 x 8 avec couvertures illustrées et en couleurs. L'unité: 15 sous franco — La douzaine: \$1.50 La collection complète de 33 volumes, \$4.00 franco

- 107—La trépassée, par J. Danneberg
- 108—Soldat et paysan, par Clément d'Othé
- 109—Le sergent de Joliette, par H.-A. Bourdieu
- 110—Transplantée, par Henri Franz
- 111—Un mystère au village, par Pierre Gourdon
- 112—Gallimette, par Victor d'Enserune
- 113—Sur la crenset, par H. Martial
- 114—Cœurs chevaleresques, de A. r. O'Neve
- 115—La reverdie, par Jean Maucière
- 116—Un sergent, par Gaspard de Weede
- 117—Sur la brèche, par Jean de Belcayre
- 118—Le pays des Soviets, par Roger des Pourniels
- 119—Un cri dans les ténèbres, par Angel-Fior
- 120—Le drame de Maison-Dieu, par Gouvard d'Abincourt
- 121—La vierge aux yvelines, par Abel Sibire
- 122—L'aspion de la citadelle, par Marcel de Tancourt
- 123—L'eau qui dort, par Jean Maucière
- 124—Fores perdus, par Edmond Cox
- 125—L'exil de Bénédicte, par Jean de Belcayre
- 126—Le bonhomme de mon oncle, par Charles Dodegan
- 127—Entre l'or et l'ini, par Clément d'Othé
- 128—Cast la France, par H.-A. Dour-lac
- 129—L'appel du foyer, par Charles d'Enserune
- 130—Le braconnier de la mer, par Jean Maucière
- 131—Une fleur sur les ruines, par de Weede
- 132—La fille de l'autre, par Angel-Fior
- 133—Les présidents de Miss Straw-wood, par Abel Sibire
- 134—Par la voie tortueuse, par Jean Doyol
- 135—Le drôle ligne, par A. Cayrac
- 136—L'enceinte de l'idéal, par Jean de Belcayre
- 137—Le trépas du décapité, par G. de Weede
- 138—Sable on rec, par Marie Vir-teme
- 139—Eliane Gérard, par Yvonne Maryo

"FOYER-ROMANS" A 20 SOUS

Cette collection a sa place parmi les meilleures publications destinées aux familles" — Revue des Lectures (abbé Bethléem) — Éléphants petits volumes, sous couverture en 3 couleurs. L'unité: 20 sous franco — La douzaine: 2.00 franco La collection complète, 28 volumes, \$4.25 franco

- 1—Demi-Sœurs, par Salva du Béal
- 2—La plus riche, par Mary Floran
- 3—Leur fille, par Pierre du Château
- 4—Non l'été, par Berthe Neillies
- 5—La petite Clary, par Mario Donal
- 6—Ames fortes, par Oscar de Férenzy
- 7—Le dette de l'orpheline, par Paul Féval, fils
- 8—Pascaliète, par Berthe de Puy-busque
- 9—Mariage idéal, par Clément d'O-thé
- 10—Le chemin de longue étude, par Pl. O'Neil
- 11—Le collier de Pierre Gourdon
- 12—Le coffret Byzantin, par Lionel de Movel
- 13—Euse-Beuss, par Salva du Béal
- 14—Le fils de Stenio Morelli, par Edmond Cox
- 15—L'ancre au port, par Jean Guy
- 16—Le comte Ramnes, par Antony Dreyer
- 17—Nadette, par Marie Thiry
- 18—La gardienne du seuil, par Jean-ne de Coulomb
- 19—Pour romancier, par Henry Franz
- 20—Les damoiselles bleues, par Ma-de Weede
- 21—En province, par Pierre du Châ-teau
- 22—Dont étoile, par Antony Dreyer
- 23—Colibri en exil, par Florence O'Neil
- 24—Projet de tante, par E. Mathé
- 25—Quand le bonheur passe, par Jean Guy
- 26—Le Grif de l'été, par Lionel de Movel
- 27—Mademoiselle Millions, par Mary Floran
- 28—La réfugiée, par Pierre Gourdon

Service de Librairie du DEVOIR 336, NOTRE-DAME EST, MONTREAL

Le nom vous dit la Qualité CHASE & SANBORN'S SEAL BRAND TEA BLACK ORANGE TEA PEKOE EN CARTONS DE 1/2 LIVRE ET DE 1 LIVRE 96c

A Vendre 9 plafonniers électriques à trois chaînes en cuivre, bols renversés en porcelaine. Prix avantageux. S'adresser à M. Deguise, au DEVOIR, 336, Notre-Dame Est.

visitez nos Pépinières et Plantez cet Automne Nos arbres, arbustes, conifères, rosiers, plantes vivaces sont acclimatés, rustiques, cultivés chez nous et garantis frais arrachés. Création de parcs et jardins, plans et devis gratuits. J. P. THOMAS Horticulteur-paysagiste, propriétaire de pépinières 3820, BOULEVARD ST-LAURENT et LAVALLÉE-SUR-LE-LAC ADRESSE POSTALE: Boîte 800, Montréal. Tél. Calmeil 2207

ASPIRINE

Méfiez-vous des contre-façons!



A moins que vous ne voyiez le nom de Bayer en croix sur le paquet ou les véritables aspirines Bayer reconnues sûres par des millions et prescrites par les médecins depuis plus de vingt-trois ans contre

- Rhumus
- Maux de dents
- Néphrite
- Névralgie
- Maux de tête
- Lumbago
- Rhumatisme
- Douleurs

N'acceptez que les "Pastilles d'Aspirine de Bayer". Chaque paquet non décapoté contient un mode d'emploi éprouvé. Les boîtes facilement maniables de douze pastilles ne contiennent que quelques centes. Les pharmaciens en vendent aussi des bouteilles de 24 et de 100.

Aspirine est la marque de fabri- que (enregistrée au Canada) de la manufacture de mono-estérification de salicyllacide de Bayer. Quoiqu'il soit bien reconnu que le mot Aspirine signifie produit de Bayer afin de protéger le public contre les contrefaçons, nous étam- perons sur les tablettes de la com- pagnie Bayer la marque générale de fabrication, le nom de Bayer en croix.

—Vous êtes en appel en ce moment? — Oui.

—Avez-vous essayé de parler en Cour du Recorder?

—J'ai essayé de parler, mais on m'a demandé aussitôt: "Comptable ou non comptable?", je n'ai rien pu dire et j'ai été condamné. GIROUX ETAIT PERSECUTE

CALENDRIER

Demain: MERCREDI, 5 novembre 1924. Les saints reliques. Lever du soleil, 6 h. 44. Coucher du soleil, 4 h. 43. Lever de la lune, 2 h. 24. Coucher de la lune, 9 h. 50. Premier quart, le 3 à 5 h. 24 m. du soir. Pleine lune, le 11, à 7 h. 37 m. du matin. Dernier quart, le 19, à 5 h. 45 m. du soir. Nouvelle lune, le 28, à 0 h. 23 m. du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les service de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET FRAIS. MAXIMUM ET MINIMUM. Aujourd'hui maximum 39. Minimum au-dessous de 25. Même date l'an dernier, 45. Maximum au-dessus de 25. Même date l'an dernier, 18. BAROMETRE. 6 heures a.m. 30.26. 11 heures a.m. 30.23. A midi, 30.22. Chiffres fournis par la maison L.-R. de Meslé, 300A, Saint-Denis.

L'ENQUETE SUR LA POLICE

Révélation importantes sur les manoeuvres louches de certains agents

Un ancien agent de police du nom de Pilon déclare que le chef Bélanger, alors qu'il était capitaine, fréquentait une maison de prostitution, rue St-Laurent — Les détectives Bélanger et McCann proposent à un propriétaire de garage volé de lui remettre ses effets s'il retirait sa plainte contre deux accusés.

La séance de ce matin a amené des révélations importantes sur les manoeuvres louches de certains agents de police.

Le premier témoin a été Achille Pilon, ancien agent de police. Alors, le chef Bélanger était capitaine au poste no 4. Pilon a bien connu Tony Frank, depuis 1912, et il était connu au poste et dans le quartier no 4 comme souteneur de maisons de prostitution. Il a eu l'occasion de rencontrer le chef en compagnie de Max Cattel, souteneur, un nommé Jeff, Lucien Taché. Le chef allait fréquemment prendre une consommation au bar d'Emile Delisle et il prenait en compagnie des gens connus et d'Aurèle Méreanu. C'était un verre ensemble. C'était alors en 1918. C'était le bar où se réunissaient les personnes de caractère louches.

Pilon dit qu'en 1912 et 1913, il a bien connu une maison de prostitution qui était située au no 10, rue Saint-Laurent, et tenue par une dame Laura. Le chef Bélanger, alors capitaine et qui dirigeait l'escouade de la moralité, fréquentait cette maison souvent et Pilon l'a vu entrer plusieurs fois la nuit. A sa connaissance, cette maison n'a pas subi de descente durant le temps qu'il a été dans l'escouade de la moralité. Il y est allé lui-même de sa propre initiative. "L'exemple était aisé à suivre, dit-il, quand les supérieurs y vont eux-mêmes."

Les agents de l'escouade de la moralité avaient reçu des ordres formels de l'inspecteur O'Keefe, qui remplaçait le capitaine Bélanger, de n'arrêter que ce qui se voit et de ne faire que les causes qui leur étaient assignées par leurs supérieurs. Bien plus, ils n'avaient pas à faire de rapport. On les avait avertis de se confiner à faire uniquement les causes ordonnées. Il a rencontré fréquemment les individus louches déjà nommés dans les maisons de prostitution. Il déclare qu'il y avait autant de maisons de désordre en 1912 qu'en 1918.

LE CAPITAINE FORGET. Le capitaine Forget produit un document. Sur la demande du juge,

L'activité du port ne nous étonne pas

Comme on peut le voir par les journaux, l'activité des navires dans le port est en augmentation constante. Cela ne surprendra nullement les lecteurs qui suivront à l'avenir les annonces du Service de librai.

On verra bien sûrement nos annonces très attentivement — il en paraît presque tous les jours à l'intérieur du journal — parce que dans nombre de cas on constatera des réductions substantielles. Notons par exemple la réduction dans les Foyer-Romans qui se vendent désormais 20 sous, au lieu de 25 sous. Ces volumes sont très prisés de nos lecteurs qui trouveront cette nouvelle agréable.

Non Almanach, hautement recommandé et hautement illustré, il se vend 10 sous l'unité au comptoir: 11 sous par la poste; 12 pour \$1.00 au comptoir; 12 pour \$1.15 franco.

Nous avons reçu aussi l'Echo de Noël, premier semestre de 1924, broché. Nous n'avons pas à faire l'éloge de cette revue qui fait les délices des enfants... et des parents puisqu'elle agit sur les petits comme un séduisant miroir, qu'elle les tient sages. De plus le divertissement qu'elle leur procure est utile car l'Echo de Noël est une publication chrétienne et qui ne peut que les élever d'autant.

UNE BONNE NOUVELLE

Nous venons enfin de recevoir une consignment du livre de M. Georges Gouau, Les Origines religieuses du Canada français, qui se vend au prix très minime de 75 sous franco. Toutes les commandes en souffrance seront promptement remplies. Nous prions ceux de nos lecteurs qui n'ont pu se procurer cet ouvrage de se hâter. Ils savent que la première consignment s'est élevée très rapidement.

UN LIVRE DISPARU

Il ne nous reste plus un seul exemplaire du livre que nous publions en feuilleton Tante Geneviève, nos lecteurs ont pris d'en prendre note.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

On livre en ville sans frais supplémentaires contre recouvrement.

LA MORT DE M. ERNEST CHOUINARD

LE TRADUCTEUR EN CHEF DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE A QUEBEC EST DECEDE — IL AVAIT ECRIT PLUSIEURS ROMANS — C'ETAIT UN ANCIEN JOURNALISTE

Québec, 4 (D.N.C.) — M. Ernest Chouinard, avocat, ancien journaliste et traducteur en chef à l'Assemblée législative, est décédé, hier après-midi, à l'âge de 68 ans.

M. Chouinard a succombé à une congestion pulmonaire. Malade depuis une quinzaine de jours, il se sentait un peu mieux dimanche et causa aimablement avec les membres de sa famille. Son état s'aggrava hier, et vers cinq heures et demi il décéda.

Né à Lévis en février 1856, M. Chouinard était âgé de 68 ans et 9 mois. Fils de Pierre Chouinard, qui vint s'établir plus tard à Lévis, Ernest Chouinard, frère de feu Ephrem Chouinard, fit ses études au séminaire de Québec et à l'Université Laval. Admis au barreau, il se destina à la profession de journaliste.

Il fut rédacteur en chef de "Justice", collaborateur à "l'Événement" et au "Soleil". Il y a vingt-cinq ans, il acceptait la poste de traducteur en chef de l'Assemblée législative.

M. Chouinard a publié plusieurs livres dont: "Sur mer et sur terre", "Croquis et marines", "L'Oeil du Phare" et "L'Arriviste".

Il avait épousé Mlle Georgiana Pouliot, qui lui survit, avec sept enfants. Les obsèques de M. Chouinard auront lieu jeudi matin à 10 heures, en la chapelle du séminaire de Québec.

L'ENTREPRISE D'UN HONGROIS

UN ANCIEN DEPUTE HONGROIS, ACTUELLEMENT A MONTREAL, CHERCHERAIT A ETABLIR DES CENTAINES DE SES COMPATRIOTES DANS L'OUEST CANADIEN

Le bureau principal du Canadian National, à Montréal, a reçu aujourd'hui la visite du Dr Adlar Gedeon, ancien gouverneur d'Etat et député au parlement hongrois, qui est de passage au Canada pour acheter une grande ferme sur laquelle il s'établira avec des centaines de paysans hongrois.

M. Gedeon est arrivé au Canada il y a quelques semaines et depuis il a visité la Saskatchewan et l'Alberta en compagnie d'un représentant du service de colonisation du Canadian National. Expert lui-même en agriculture, puisqu'il possède une ferme de 3,000 acres, son intention est de venir s'établir dans l'Ouest et d'amener quelques centaines de ses paysans possédant un capital variant de \$500 à \$1,000. Si l'expérience réussit, comme il l'espère, et que le gouvernement canadien permet cette immigration hongroise, il attirera en Canada quelques milliers de paysans hongrois triés sur le volet et ayant tous une grande expérience agricole.

Les Hongrois, dit le Dr Gedeon, seraient d'excellents colons: ils sont travailleurs, économes et très attachés à la terre. Pour eux le travail sur une ferme est un plaisir, car ce sont avant tout des gens paisibles ayant l'amour du sol et sont désireux d'établir leurs enfants autour d'eux. Ils s'habituent facilement au climat canadien qui est assez semblable au leur, avec cette différence que l'hiver est plus court en Hongrie et que les printemps et l'automne y sont plus longs.

Parlant de l'histoire de son pays, M. Gedeon dit que la constitution de la Hongrie remonte à l'année 896, soit environ quatre cents ans avant la constitution anglaise. Tousjours la Hongrie a servi d'Etat tampon à l'Europe en arrêtant les invasions des Tartares et des Turcs. Ses citoyens sont paisibles et ne demandent qu'à travailler en sécurité. Les Hongrois qui veulent immigrer au Canada, et ils sont nombreux, donnent pour raison que leur pays est trop peuplé pour son étendue et qu'il est impossible à un paysan d'établir ses enfants facilement sur des terres.

Le temps

Toronto, 4 (S.P.C.) — La pression est élevée dans les provinces de l'Ouest et il fait froid ainsi que dans le nord de l'Ontario et dans la province de Québec. Il a neigé dans l'Est.

Température prévue: Grand Lac, Ottawa et haut St-Laurent: Beau et frais aujourd'hui et demain.

Bas St-Laurent, Golfe et Rive Nord, vents tempérés, nuageux et froid. Demain: neige. Provinces maritimes: Nuageux et froid aujourd'hui. Neige demain. Lac Supérieur: Nuageux et froid. Manitoba, Saskatchewan et Alberta: Nuageux et froid. Neige demain.

Congé à Wall Street

New-York, 4 — La New-York Stock Exchange chômera aujourd'hui, à cause de élections.

Le cabinet MacDonald a démissionné

Londres, 4 (S.P.A.) — Le cabinet s'est réuni aujourd'hui. Quelques temps après, M. MacDonald a présenté la démission du ministère travailliste au roi. Ce dernier l'a acceptée.

Une entrevue de M. Sauvé

LE CHEF DE L'OPPOSITION RAPPORTE D'EXCELLENTE NOUVELLES DE QUEBEC ET DE SHERBROOKE — TOUTE LA MACHINE MINISTERIELLE EST EN BRANLE — GARE AUX "TELEGRAPHES"

M. Arthur Sauvé arrivé de Sherbrooke, ce matin, était aux bureaux de son organisation à midi, et a fait au représentant du Devoir, la déclaration suivante:

"Je n'apporte que de bonnes nouvelles des comtés de Québec et de Sherbrooke. Mon ami Patenaude a remporté un grand succès dimanche à Beauport. Oui, c'est bien vrai que nous avons fait Patenaude et moi, chacun six discours samedi et dimanche dans le comté de Québec, avec nos élus amis Hervé Roch, Pierre Audet, Noël Belleau, Antoine Rivard et autres. Nous avons d'excellents orateurs à Québec et il faudrait les utiliser tous autant que possible.

"Le docteur Faucher, mon estimé collègue se dévoue beaucoup dans cette lutte et M. Jules Langlais est dans Bonaventure à livrer une dure bataille. Il a bien du mérite et j'aurais bien voulu voir ce beau jouteur avec nous dans Québec, mais il ne peut être partout où il est réclamé. Nos amis qui se battent dans Bonaventure remplissent leur tâche avec une vaillance admirable.

"L'organisation du gouvernement est formidable. Une armée de politiciens, d'employés civils, de ministres et de députés fédéraux et provinciaux parcourent les comtés en exerçant les pressions les plus audacieuses, les plus cyniques. C'est une véritable débauche de corruption. Les ministres ne craignent pas de faire des tentatives de corruption, de faire des menaces indignes de leur position. Malgré cette infernale organisation, demain l'opposition sortira du champ de bataille avec des palmes d'honneur et de victoire.

"Dans Sainte-Anne, me dit-on, l'organisation de 'télégraphes' de nos adversaires est prête à envahir les bureaux de notation et de demander nos amis d'aider à les déloger. "Si le gouvernement était aussi fort, aussi estimé, aussi populaire que le disent les journaux à sa solde, et l'opposition était aussi infime, pourquoi se sentirait-il donc obligé de se servir du gouvernement d'Ottawa, du nom de M. Meighen, des pires moyens de corruption, des créatures de la commission des liquidités et de leur liquide distribué à flot?"

"Les orateurs ministériels, M. Caron, entre autres, ont traité M. Meighen d'une manière dégoûtante, avec une déloyauté incomparable. On peut différer d'opinion avec un homme politique, un chef de parti, mais pas de cette façon pour essayer de nuire à son honneur et à sa réputation. Je n'ai pas le bon sens de M. Meighen. "C'est regrettable. Qu'on me critique, et je suis prêt à faire face à l'ennemi, mais pour m'attendre, il est injuste de tirer sur un autre qui n'est pas responsable de mes actes.

"A propos d'assemblées contradictoires, c'est M. Taschereau lui-même qui a demandé de ne plus faire. L'avis de la commission du premier ministre le publiera la lettre qu'il m'a adressée à ce sujet. Ses collègues et ses amis n'ont pas respecté l'opinion de M. Taschereau ou le premier ministre a pris une attitude étrange."

Le problème éducationnel

La commission chargée d'enquêter sur la situation scolaire à Montréal s'assemblera pour sa troisième séance privée à 8 heures 30 demain soir, à l'École technique, rue Sherbrooke ouest.

La chapelle temporaire de St-Constant

La chapelle temporaire actuellement en cours de construction à St-Constant sera ouverte aux exercices du culte le 23 novembre. Elle tiendra lieu d'église jusqu'à la reconstruction de l'église incendiée.

L'ouverture du parlement-école

L'ouverture du parlement-école de l'Université de Montréal se fera le vendredi 14 novembre, d'après certains "politiciens".

Broyé par une grue à vapeur

Québec, 4 (D.N.C.) — M. Nap, Lebrun, de Lévis, employé à la Canadian Import, a été victime d'un accident, hier après-midi. M. Lebrun travaillait comme ingénieur sur une grue à vapeur servant au transportement du charbon, aux entrepôts de la compagnie, au Bas-Saint-Louis, lorsque la machine, refusant tout à coup de fonctionner, tomba sur le côté en entraînant dans sa chute le chauffeur et l'ingénieur. Le chauffeur en sortit sain et sauf, mais M. Lebrun fut pris entre de lourdes pièces de fer qui lui broyèrent le corps.

Assermenté comme procureur-général

Fredericton, N.-B., 4 (S.P.C.) — Ivan-C. Rand, de Moncton, a été assermenté ce matin, comme procureur-général du Nouveau-Brunswick. La cérémonie a eu lieu dans la chambre du conseil exécutif avant la réunion du cabinet.

LA SURTAXE DE MAISONNEUVE

M. LALONDE VEUT LA FAIRE DISPARAITRE COMPLETEMENT DES L'AN PROCHAIN

Devant le comité échevinal de législation, M. Oscar Lalonde, représentant du quartier Maisonneuve, reviendra à la charge pour réclamer l'abaissement de l'impôt foncier de \$2 à \$1.35 dans l'ancienne municipalité de Maisonneuve. Il a déjà combattu pour cette mesure et amené des délégations importantes dans ce but.

Il invoque les raisons suivantes: "La situation actuelle, dit M. Lalonde, paralyse complètement la construction dans le quartier, précisément à cause de cette surtaxe de 65 cents pour \$100. En outre, les prêteurs ne veulent plus avancer de fonds dans Maisonneuve, et les acheteurs se montrent extrêmement difficiles dans leurs transactions.

"Une autre raison, c'est que dix terrains vagues rapportent moins à la ville qu'un seul terrain bâti, à cause de la valeur de la construction et de la plus-value des taxes. Nous sommes dans la partie la plus manufacturière de la ville, et par suite de cela les logements sont en grand nombre pour louer les ouvriers.

"On ne peut plus invoquer les obligations onéreuses, qui retombaient sur les contribuables de Maisonneuve lors de l'annexion, en 1918; aujourd'hui, la ville retire suffisamment de revenus du quartier Maisonneuve pour couvrir ses obligations actuelles. En outre, il y avait en 1918 un grand nombre d'établissements industriels qui jouissaient d'une exemption de taxes pour une période limitée. Aujourd'hui, ces exemptions, pour un montant de \$5,000,000 environ, sont en grande partie disparues, de sorte que ces établissements paient maintenant des taxes substantielles à la ville de Montréal."

LES TAXES D'UN PATRONAGE

SAINT-HYACINTHE RECLAME \$3,191 POUR TAXES, DU PATRONAGE ST-VINCENT DE PAUL — LA CAUSE SE PLAIDE AUJOURD'HUI DEVANT LE JUGE BRUNEAU

St-Hyacinthe, 4 (D.N.C.) — La cause de la cité de St-Hyacinthe contre le patronage de St-Vincent de Paul de cette ville s'est commencée ici ce matin, sous la présidence de M. le juge A.-A. Bruneau, de Montréal. La cité réclame du patronage pour taxes de pavages, taxes d'eau, d'éclairage, entretien des rues et trottoirs, etc., arrangements de taxes et intérêts, la somme globale de \$3,191 et quelques sous. Le R. P. Louis-Eugène Tremblay, P.S.V., ex-supérieur du patronage de St-Hyacinthe et actuellement supérieur du patronage Laval de Québec, a témoigné ce matin de même que M. Albini Messier, avocat, ancien greffier de la cité de St-Hyacinthe et J.-H. Morin, trésorier de la cité. Jusqu'ici les témoignages ne touchent qu'à des questions de procédures et de jurisprudence. M. J.-E.-A. Dion, de Montréal, occupe pour le patronage et M. J.-A. Beauregard, de St-Hyacinthe, représente la cité.

L'assemblée du tramway

L'assemblée spéciale des actionnaires de la Compagnie des tramways de Montréal pour tenir lieu de l'assemblée générale annuelle, a été tenue ce matin dans l'édifice de la rue Craig. M. Julian-C. Smith, le nouveau président, occupait le fauteuil. Le rapport financier publié il y a déjà quelque temps a été présenté et approuvé.

Le conseil d'administration a été réuni comme suit: MM. Julian C. Smith, président, Gordon W. Mac-Dougald, J. L. Perron, le colonel Hutchison, Beauty Lemay, Howard Murray, G. H. Montgomery, W. C. Finley, le sénateur Webster et le sénateur Casgrain.

Le président a prononcé une brève allocution. Il a annoncé que la compagnie opérerait dans ses services quelques changements qui intéressent le public, comme par exemple la construction de certaines stations.

En réponse à un actionnaire, M. Smith a dit que le passif de la compagnie envers la ville avait considérablement diminué. Depuis 18 mois la compagnie a payé à la ville \$1,600,000 et il ne reste plus qu'une balance de \$390,000. Si les paiements continuent à cette allure la compagnie aura tout effacé tout son passif à la fin de l'exercice 1925.

Le notaire Bélanger aura 23 mois de prison

Québec, 4 (D.N.C.) — Le notaire P. E. Bélanger a été condamné, ce matin, par le juge Letellier à 23 mois de prison; il avait été trouvé coupable d'abus de confiance dans l'administration de la succession Carrier.

Funérailles de M. Ernest Langlois

Les funérailles de M. Ernest Langlois ont été célébrées avec pompe, ce matin en l'église du Saint-Enfant-Jésus. M. l'abbé Philippe Perrier, curé de la paroisse, a célébré la messe solennelle, accompagné de MM. les abbés Deschênes et Prévile, comme diacre et sous-diacre.

Décès

RESTHER, — A Montréal, le 3 novembre 1924, à l'âge de 26 ans, est décédé subitement, Jean Resther, fils de M. et Mme Resther. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 courant. Le convoi funéraire partira de l'Hôtel-Dieu à 9 heures 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Croix-Verte. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les employés de la cité ont travaillé près du pont Viau, le jour de la Toussaint

L'échevin Legault se propose d'attirer l'attention du conseil municipal sur ce point.

Des contribuables nous ont signalé de nouveaux abus au sujet du travail du dimanche. Samedi, jour de la Toussaint, fête d'obligation et jour férié dans la province, des entrepreneurs de la ville ont poursuivi leurs travaux comme à l'ordinaire.

Dans une ville comme la nôtre, il n'y a aucune excuse à cet état de choses. Des patrons non catholiques, par contre, ont eu la largeur d'esprit suffisante pour permettre à leurs employés de chômer la fête de la Toussaint, qui d'ailleurs est fête légale dans notre province. C'est une leçon que des catholiques, marchands et industriels, pourront méditer et mettre en pratique à l'avenir, quand l'occasion se présentera.

Mais ce qui est le plus pénible à constater c'est le travail de la cité de Montréal accompli au grand scandale de la population au jour de la Toussaint. Ainsi, à Ahuntsic, la ville a fait élargir la rue Lajeunesse depuis le boulevard Gouin jusqu'au pont Viau. La compagnie Bernard Brault exécute actuellement

les travaux de la voirie. Une trentaine d'hommes y travaillaient la semaine dernière, et samedi ils n'ont pas discontinué leur ouvrage. Pendant que les catholiques passaient par le boulevard Gouin pour se rendre à leur église, ils voyaient les hommes à leur dure besogne, et les engins fonctionner à toute vapeur.

M. Legault, échevin du quartier, se propose d'attirer l'attention du conseil sur ce point. Pourquoi les travaux de la voirie s'exécutent-ils un jour de fête? Aussi bien dans ce cas travailler le dimanche. Et pourtant, dimanche, le lendemain, tout travail avait cessé, signe que l'urgence, invoquée probablement, n'existait pas.

Le conseil municipal a déjà adopté en mai une motion pour obliger tous les entrepreneurs de la ville à chômer les jours de fêtes d'obligation comme le dimanche. C'est M. Léon Trépanier, du quartier Lafontaine, qui a proposé cette motion, qui devait être inscrite dans le cahier des charges. Et le comité exécutif n'a encore rien fait.

Le traité canado-australien

Ottawa, 4 (D.N.C.) — Le parlement australien a ratifié le traité commercial conclu avec le Canada, mais depuis que les conservateurs sont revenus au pouvoir en Angleterre les journaux dénoncent continuellement le traité comme trop avantageux pour le capital américain qui supporte les industries canadiennes. Les progressistes le dénoncent également chez nous pour le nouveau tarif sur le raisin. Mais on assure ici que l'Australie ne désire pas que notre gouvernement soumette ici le traité pour ratification, à la prochaine session du Parlement.

Le cabinet français s'est réuni aujourd'hui

Paris, 4 (S.P.A.) — Le cabinet s'est réuni aujourd'hui. Il a décidé de demander à la chambre des députés de commencer dès demain l'étude du budget. On demandera à la chambre de continuer ses séances tous les jours. Le vendredi sera réservé aux interpellations. Le président Doumergue a signé la loi pour réprimer la spéculation illicite.

Le chef Bélanger n'est pas encore suspendu

Rien de nouveau encore au sujet du chef de police Bélanger; il reste toujours en fonction à la tête du service de la sûreté de la ville. Le comité exécutif n'a rien statué sur son compte.

Au cours de la matinée, M. Brodeur était retenu à la cour d'enquête de la police où il doit rendre témoignage. En conséquence, le comité exécutif bien qu'au complet n'a pas siégé.

Le conseil siègera mardi

L'assemblée du conseil municipal, qui devait avoir lieu lundi prochain, est convoquée pour mardi par suite du jour d'actions de grâce et de l'Armistice. Le feuilleton du jour contient six articles dont cinq projets de règlements et une communication au sujet du garage Morgan, rue Jeanne-Mance.

Les cinq projets de règlements sont les suivants: pour la fermeture des épiceries-restaurants le dimanche (déposé devant le conseil le 19 mai); l'établissement de kiosques pour la vente de journaux dans les rues de la ville (19 mai également); la révision du règlement de la circulation des voitures (19 mai); pour créer la commission d'embellissement de la ville de Montréal (18 août); pour amender le règlement de la construction dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce (6 octobre).

La conférence sur les taxes

Ottawa, 4 (D.N.C.) — Mardi prochain, le 11, s'ouvrira à Ottawa la conférence sur les taxes. On s'attend à ce que les provinces envoient toutes des représentants à Ottawa. La conférence tentera d'éviter la duplication des taxes et de distribuer les domaines dans lesquels provinces, municipalités et gouvernement fédéral auront le droit de taxer.

Le marché de New-York n'est plus attrayant

New-York, 4 — La bonne tenue du dollar canadien sur la place de New-York enlève aux banquiers américains la chance d'obtenir de nouvelles émissions canadiennes. De plus le marché canadien des obligations s'est grandement amélioré.

On s'attend à ce que la semaine prochaine la ville de Toronto n'aille pas sur le marché américain pour son emprunt de \$9,971,000, à 4 1/2 p. c., mais s'adresse au marché canadien.

OU VOTER DANS SAINTE-ANNE

LISTE DES BUREAUX DE VOTATION POUR L'ELECTION PARTIELLE DE DEMAIN

Voici la nomenclature des bureaux de votation dans Sainte-Anne pour l'élection partielle qui aura lieu demain. La votation se fera de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

Polli no 1, 375 rue Notre-Dame ouest; no 2, 114 rue St-Antoine; no 3, 513 rue Notre-Dame ouest; no 4, 132 rue de la Montagne; no 5, 695 Notre-Dame ouest; no 6, 136 rue Lusignan; no 7, 833 Notre-Dame ouest; no 8, 348 rue Richmond; no 9, 985 rue St-Jacques; no 10, 1023, rue St-Jacques; no 11, 146, rue St-Martin; no 12, 140 rue St-Martin; no 13, 953 Notre-Dame ouest; no 14, 474 rue des Seigneurs; no 15, 1097 St-Jacques; no 16, 1023 Notre-Dame ouest; no 17, 110 rue Workman; no 18, 72 Delisle; no 19, 1153 rue St-Jacques; no 20, 125 rue Workman; no 21, 1210 St-Jacques; no 22, 1221 rue St-Jacques; no 23, 64 rue Coursol; no 24, 402 rue St-Antoine; no 25, 132 rue St-Maurice; no 26, 93 rue Duke; no 27, 27, rue Ottawa; no 28, 170 rue Anne; no 29, 207 rue William; no 30, 158, rue Colborne; no 31, 152 rue Ottawa; no 32, 53 rue McCord; no 33, 58, rue Eléonore; no 34, 604 Notre-Dame ouest; no 35, 724 Notre-Dame ouest; no 36, 231 Ottawa; no 37, 195 Barré; no 38, 44 St-Martin; no 39, 10, Hunter; no 40, 15 rue Pavette; no 41, 128 Forfar; no 42, 76 Britannia; no 43, 449 Wellington; no 44, 391 Wellington; no 45, 201 Centre; no 46, 56 Centre; no 47, 79 Shearer; no 48, 124 Shearer; no 49, 4 Jardin; no 50, 39, Congrégation; no 51, 98 Congrégation; no 52, 121 Leber; no 53, 319 Bourgeois.

La succursale postale N.-D.-de-Grâce

Le public qui s'adresse d'habitude à la station postale de Notre-Dame-de-Grâce est prié de noter que ce bureau sera transporté, le soir du 4 novembre, au nouveau local, angle nord est de la rue Sherbrooke ouest et de l'avenue Harvard.

Chambre de commerce

La réunion générale mensuelle de la Chambre de commerce aura lieu demain, à 4 heures p.m. au lieu ordinaire de ses assemblées. M. Augustin Frigon, I. C., directeur de l'Ecole Polytechnique et directeur des Ecoles Techniques de la province de Québec, fera une causerie sur l'enseignement technique au point de vue commercial. Tous les membres sont invités ainsi que leurs amis.

Mort du géographe Schrader

Paris, 20 octobre (Par courrier) — Nous apprenons la mort de M. Franz Schrader, dont les géographes français célébraient l'an dernier le jubilé à la veille de sa quatre-vingt-unième année. Disciple d'Elisée Reclus, dont il était le proche parent, il a vu une grande partie de sa vie et de ses travaux à l'exploration et à la topographie des Pyrénées. Le grand public connaît surtout de lui la série de ses atlas géographiques et historiques; les écoliers, les manuels de géographie si populaires; les artistes, ses admirables paysages de montagne. A l'Ecole d'anthropologie, trente générations d'auditeurs ont suivi ses leçons de géographie humaine. L'oeuvre maîtresse de sa vie est l'Atlas universel, qu'il a eu la joie d'achever, après quarante ans d'efforts, il a réussi à donner à la France, longtemps sous ce rapport tributaire de l'étranger, l'Atlas scientifique qui lui manquait.

Procédé nouveau pour éclaircir les dents noirâtres

sans le recours au gravier rugueux. La méthode que les principaux dentistes recommandent aujourd'hui.

La science moderne a découvert un moyen d'embellir les dents ternes, noirâtres, manquant d'éclat et de lustre. En peu de temps, vous pouvez opérer une transformation considérable. Il vous est possible, en dix jours, d'obtenir des dents plus blanches, plus brillantes que vous ne l'auriez jamais cru.

Cette annonce comporte l'offre d'un essai de 10 jours. Servez-vous simplement du coupon.

Pourquoi les dents perdent leur couleur, comment la lutte contre la pellicule accompli des merveilles; notez le résultat au bout de 10 jours

Regardez vos dents. Si elles sont ternes, sombres, passez-y votre langue, vous y sentirez la présence d'une pellicule. C'est la cause de toute le mal. Il vous faut la combattre et l'enlever.

La pellicule est cette couche visqueuse que vous sentez là. Elle adhère aux dents, entre dans les interstices et y demeure. Elle cache le lustre naturel de vos dents.

Elle retient aussi les substances alimentaires qui fermentent et forment de l'acide. En contact avec les dents, cet acide en provoque la carie. Des millions de germes s'y développent. Ils sont, avec le tartre, la cause principale de la pyorrhée.

Les pâtes à dents ordinaires étaient impuissantes à livrer une lutte égale à cette pellicule. Aucune ne le pouvait faire efficacement. Le gravier ten-

Protégez l'émail Pepsodent désagrège la pellicule puis l'enlève au moyen d'un agent beaucoup plus doux que l'émail. N'employez jamais de combattant contre la pellicule contenant du gravier rugueux.

FABRIQUE AU CANADA



LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES PEINTRES C'est ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny, qu'a lieu l'assemblée du syndicat des peintres. Rapport de M. M. Dieumegarde, agent d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

CERCLE DE MUN Le Cercle ouvrier de Mun se réunit ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle No 3, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny. M. l'abbé Agis Choquette que de fortes études sociales ont préparé à rendre de grands services à la classe ouvrière, commencera une série de conférences de la sorte, intéressantes sur le problème social. Tous les membres du Cercle et tous les syndicats catholiques qui désirent s'instruire sont invités à cette réunion. Le conférencier sera présenté par M. l'abbé Boileau.

SYNDICAT DES TYPOS C'est demain soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle No 4, qu'a lieu l'assemblée du syndicat des typographes. Rapports très importants de l'agent d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre. Rapport des délégués aux différents Conseils.

Valentino témoignera demain Mike Valentino, l'un des condamnés à mort graciés, témoignera jeudi dans l'affaire de la garde Omer Seours accusé d'avoir favorisé une seconde tentative d'évasion de Serafini. Valentino, d'après ce qu'a déclaré hier le gouverneur Séguin à l'enquête tenue par le juge Cusson, aurait averti le gouverneur de la tentative de Serafini.

La session en Colombie anglaise Victoria, 4 (S. P. C.) — La première session de la seizième législature de la Colombie-Anglaise, s'est ouverte hier après-midi à 3 heures. Le débat commencera aujourd'hui. Le libéral Colley, de Kamloops, proposera l'adresse en réponse au discours du trône.

Dans Témiscamingue Ville-Marie, 4. — La convention libérale a choisi M. Edouard Piché, marchand de St-Benoit de Guigues, pour faire la lutte dans Témiscamingue à la prochaine élection partielle dont la date n'est pas encore fixée. Il s'agit d'être un successeur à M. Téléphore Simard, député provincial, mort il y a quelques semaines.

Chez les Franciscains de Rosemont Mgr Deschamps a présidé samedi après-midi la bénédiction de la cloche du monastère des Pères Franciscains à Rosemont. Le R. P. Alexis a donné le sermon de circonstance. Il a expliqué la fonction que remplit la cloche dans la vie de la communauté; elle est la règle sonore, en éveil la nuit comme le jour.

On remarquait les RR. PP. Tharcisius, supérieur du couvent de la Résurrection de Rosemont, le R. P. Alexis, du couvent St-Joseph de la rue Dorchester ouest, MM. les abbés J.-A. Champagne, curé à St-François Solano, et Edgar Beau-dry, l'évêché Drummond, MM. J. Cartier, syndic du couvent de la Résurrection, O. Legault, syndic du couvent Saint-Joseph et un grand nombre d'autres.

UNIVERSITE DE MONTREAL

LA DIVINE COMEDIE ET LES LANGUES VIVANTES

par l'abbé HENRI JASMIN Les cours de l'abbé Henri Jasmin à l'Université de Montréal, 185, rue Saint-Denis, ont lieu à 8 h. du soir: mardi, ITALIEN; mercredi, DIVINE COMEDIE DE DANTE; jeudi, ESPAGNOL; samedi, ALLEMAND. A l'immatriculation on verse un dollar, et à l'inscription cinq dollars pour l'année. On n'a qu'à s'adresser au professeur un peu avant chaque cours. Comme on éprouve un peu partout l'impérieux besoin de se distinguer et de se spécialiser dans les sciences, les arts, la littérature, etc., afin d'acquiescer de la sorte une autorité et une compétence pleines de promesses pour soi et pour les autres, on comprend de plus en plus l'incontestable nécessité d'apprendre avec suite et méthode une ou plusieurs langues étrangères.

Mardi soir à 8 h., ITALIEN: 1. "Osservi e scela quello che le piace". 2. "Chi di gatta nasce, sorci piglia". 3. "Chi ben serva ben trova".

Mercredi soir à 8 h., DIVINE COMEDIE DE DANTE: Inferno, canto VIII: 1-30, il custode del quinto cerchio; 31-64, Filippo Argenti; 65-81, la città che ha nome Dite; 82-180, opposizione del demonio.

Jeudi soir, à 8 h., ESPAGNOL: 1. "Dème V, media doctina escogidos". 2. "Quien de todos es amigo, es my pobre o muy rico". 3. "Echate à enfermar, y sabrás quien te quiere bien y quien te quiere mal".

Samedi soir, à 8 h., ALLEMAND: 1. "Dem Verstaendigen genuegt ein halbes Wort". 2. "Wer empfaengt, macht sich verbindlich, zu geben".

Les assemblées libérales de ce soir Les libéraux tiendront deux assemblées dans Sainte-Anne ce soir pour la fin de la campagne électorale: les deux auront lieu simultanément à la salle Sainte-Anne, 157 Ottawa, et à la salle Saint-Joseph, 141, rue Saint-Martin.

Les orateurs seront: MM. Athanase David, J. E. Perrault, J. H. Dillon, J. C. Walsh, T. Guerin, l'évêché de Montréal, l'évêché de Québec, Arthur Geoffrion, avocat, et Bernard Bourdon, avocat.

Au collège de Worcester MGR FUMASONI-BIONDI A RENDU VISITE AU PERSONNEL ET AUX ELEVES DU COLLEGE DE L'ASSOMPTION, A WORCESTER — "RESTEZ FIDELLES A VOTRE LANGUE ET A VOTRE RELIGION" A-T-IL DIT AUX ELEVES

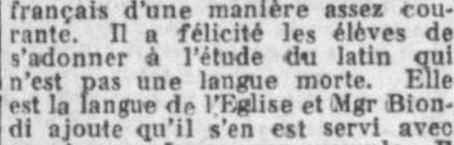
Worcester, 4. — Mgr Fumasoni-Biondi, délégué apostolique au Japon, a visité ces jours derniers le collège de l'Assomption, à Worcester.

M. Joseph Marien, élève en seconde année de philosophie, lui a lu une adresse de bienvenue. Monseigneur a répondu en anglais en s'exhautant de ne pouvoir parler le français d'une manière assez courante. Il a félicité les élèves de s'adonner à l'étude du latin qui n'est pas une langue morte. Elle est la langue de l'Eglise et Mgr Biondi ajoute qu'il s'en sert avec avantage au Japon, par exemple. Il a demandé à ses jeunes auditeurs de rester fidèles à leur foi, à leur langue, à l'Eglise et au Pape.

Le R. P. Damascène a répondu à Monseigneur. Ce dernier a fait la visite du collège puis en est reparti après avoir pris une collation.

Feu l'abbé Antoine Leblanc Moncton, 4. — M. l'abbé Antoine Leblanc, de Sackville, vient de mourir à Shédiac après une longue maladie à l'âge de 72 ans. Il était né à Memramcook en 1852 et avait fait ses études au collège St-Joseph de Memramcook.

ESSAI GRATUIT DE 10 JOURS Expédiez le coupon par poste



M. Motherwell ne démissionne pas Régina, Saskatchewan, 4. (S.P.C.) — Le premier ministre King et M. W.-E. Motherwell, ministre de l'Agriculture, ont affirmé hier qu'il n'y avait rien de vrai dans le rumeur circulant dans l'est et voulant que M. T.-A. Cregar succède à M. M. Motherwell comme ministre de l'Agriculture.

Interrogé à ce sujet, M. King a déclaré: "De quelle autorité faites-vous cette déclaration? Trouvez la source d'informations et vous verrez combien elle est digne de foi." M. Motherwell en éclatant de rire, dit: "Il faut s'attendre à tout, à notre époque, mais c'est la première fois que j'entends dire la chose."

Se tournant du côté de M. Charles Stewart et du sénateur Haydon, M. Motherwell leur demanda s'ils avaient entendu parler de cette dernière plaisanterie. Il leur raconta l'histoire et eux aussi se mirent à rire. M. Motherwell leur demanda en riant s'ils avaient eux aussi perdu leur position durant leur passage dans l'ouest.

Une Académie de droit comparé Genève, 4. — Il vient de se constituer à Genève une Académie internationale de droit comparé qui travaillera à l'amélioration de la législation dans les divers pays particulièrement en matière de droit privé pour la conciliation des lois. Le président est M. André Weiss, professeur à la Faculté de droit de Paris. Quatre groupes ont été formés: un groupe latin, un groupe anglo-américain, un groupe de l'Europe centrale et septentrionale et un groupe de droits orientaux.

AUX ASSISES

LISTE DES CAUSES SUR LE ROLE POUR LE TERME DE NOVEMBRE.

La plupart des causes que devaient être entendues en Cour d'Assises ont été rayées et seront entendues devant le juge de la Cour des sessions.

Il ne restera vraisemblablement qu'une quinzaine de procès. Voici la liste des causes: Meurtre: Adam Parillo, Mme Giuseppe Serafini, Alfred Deschambault, Sidney Harrison, Williams Watkins.

Complicité après le fait pour meurtre: Kid Baker. Vol: Alfred Pitre. Pour vol. — Osiar Bergeron, J.-A. Côté, Napoléon Duhamel, O. Bordas, Blanche Martel, Blanche et Yvette Martel, 5 accusations, Jack Miller, Eudore Nadon, J.-G. Rufinac et Charles Mossan.

Pour recel. — Paul Poisson, John Margolese; 6 accusations et Margot, Leblanc. Vol comme serviteur. — Paul Besette. Vol comme agent. — Raoul Caron. Vol avec effraction. — Lionel Guérin et al, trois accusations; Jack Harris et Ruby Norton.

Vol sur la personne. — Max Referty et Edward Rafferty, Joseph Robillard. Vol d'automobile. — H. Buiten et James Cornwall, A. Chabot et Geo. Starke, deux accusations; William Davis, Lionel Guérin et al., Arthur Morin.

Faux prétexte. — W.-A. Robinson, Oscar Roy, V.-H. Payne, Dame W. Marquis, J.-A. Héту, deux accusations, Louis Chart et M. Shubert, E. Desmarchais, Louis Desrosiers et J. A. Barbeau.

Pour faux. — A.-H. Auger. Faux billets de banque — Geo. Bougie. Pour avoir causé des lésions. — Noël Daoust, Jos. Gagné et Jos. Prévost, René Lafontaine, De Aubert Minguay, Raoul Paquette et Ernest Tougas.

Conspiration. — Elusse Toutan et al. Poursuivi y a les dernières causes, celles de Samuel Luck, accusé d'avoir forgé des billets de banque; Adolphe Charron, accusé d'avoir fraudé des créanciers, René Duval, fraude; J.-B. Coursol, séducteur; Raoul Major, dommagés et Pierre Whitty, attentat incendiaire.

Les autres causes qui furent révisées depuis le terme dernier seulement sont celles de Ludger Catehler, accusé d'avoir reçu une récompense pour rendre à son propriétaire un automobile volé; Odilon Falcon, accusé du vol d'un automobile Champlain Rosen accusé son article 182 qui déclare qu'il est illégal de tenter de percevoir de l'argent pour rendre des effets volés.

Les incendies durant octobre Voici le rapport détaillé du travail accompli par les membres de la brigade des incendies, au cours du mois d'octobre.

Les pompiers ont répondu à 333 appels: Feux, 190; appels inutiles, 64; fausses alarmes, 79. Distribution des fausses alarmes: par avertisseurs des rues, 60; par téléphone, 9; par avertisseurs automatiques, 10.

Deuxième alarmes: 10 octobre, Laboratoires Nadeau, Ltée, 17 rue St-Paul est; 10 octobre, Mount Royal Lamb Co. et Montreal Dairy Co., 410 Parthenais; 11 octobre, R. Lamarre, marchand de foin, 12 rue Lejoachim; 14 octobre, Montreal A-battoirs, 139 rue Mill; 20 octobre, Carter White Lead, 91 rue de Lorimier; 30 octobre, Liberty Wool Stock, 19 rue St-Maurice.

23 pompiers blessés ou asphyxiés; 7 citoyens blessés; 3 sauvés par les pompiers; 4 personnes ont perdu la vie dans les flammes: Mme Gingras, Marcel et Aimé Côté, H. Gagné; 3 chevaux sauvés des flammes.

Matériel d'incendie et de sauvetage employé durant le mois: lances, 223; extincteurs chimiques, 102; seaux d'eau, 152; boyaux, 80-150; échelles, 8,622; bâches, 449; pompes, 37; lances aux pompes, 112.

Nombre des feux depuis le 1er janvier 1924, 1974; diminution sur l'an dernier, 233. Service préventif des incendies: immeubles visités durant le mois: 9,824; immeubles trouvés en mauvais ordre et dangereux: 650; rectifiés selon les ordres du bureau: 541.

ANNONCE MUNICIPALE AVIS Demande a été faite à la cité de Montréal par Joseph Ritehot, No 1478 Saint-Dominique, pour permission d'établir une boutique de réparation d'automobiles, sur le lot du cadastre No 11, subdivision Nos 1 et 2, du quartier Laurier, en arrière du No 51 Mont-Royal ouest.

Tout opposant à cette demande doit être communiqué, dans les dix jours à René BAUDET, greffier de la cité. Montréal, 31 octobre 1924.

CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON Service régulier de passagers pour tous les ports britanniques de Montréal à Plymouth, à Cherbourg et à Londres.

8 NOV. 15 novembre Antonio Antonia 6 novembre Montréal - Glasgow 21 novembre Saturnia Athenia

DEPARTS DE NOEL Le SATURNIA à Glasgow de Portland, 6 déc. De Halifax, 8 déc. De HALIFAX 8 DEC. ANDANIA à Plymouth, à Cherbourg et à Londres 14 DEC. CARMANIA à Queenstown et à Liverpool

De New-York à Plymouth, à Cherbourg et à Southampton 5 nov. 26 nov. 17 janv. Berengaria 12 nov. 3 déc. Mauretania 18 nov. 13 déc. Aquitania

A Londonderry et à Glasgow 8 nov. 6 déc. Tuscania 22 nov. 8 janv. Assyria 29 nov. 27 déc. Cameronia

A Cabb (Queenstown) et à Liverpool 6 nov. 6 décembre Somaria 15 novembre Scythia 22 novembre Aurania 29 novembre Coronica 6 décembre

Brochures illustrées, listes des départs, etc., sur demande à THE ROBERT REPORT CO. LTD., Montréal (téléphone Main 4652) ou des agents locaux

LES COURRIERS

FERMETURE DES SACS DE MALLE

Mardi, le 4 novembre, à destination de la Grande-Bretagne, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie Occidentale. Expédiés sur le "Berengaria" et sur l'"Empress of France". A 3 heures de l'après-midi à destination de Terre-Neuve pour les paquets-poste. Pour les lettres et journaux à destination de la Jamaïque.

Mercredi, le 5 novembre. A 3 heures de l'après-midi, vers les Bermudes, les îles Sous-le-Vent, Sainte-Lucie, les Barbades, St-Vincent, Grenade, Trinité, la Guyanne Anglaise et le Venezuela.

Jeudi, le 6. — A 9 heures de l'avant-midi à destination de la Grande-Bretagne, l'Europe, l'Afrique et l'Asie Occidentale. A 3 heures de l'après-midi, pour paquets-poste et correspondance spécialement adressés à destination du Danemark. Pour lettres et journaux à destination de Costa Rica.

Vendredi, le 7. — A destination de la Grande-Bretagne, l'Europe, l'Afrique et l'Asie Occidentale. Expédiés sur le "Majestic", l'"Antonia" et le "Regina".

Nommé chef de district M. Joseph Bernier vient d'être nommé chef de district dans le corps des pompiers de Montréal. Il succède au chef Wilfrid Boucher qui a démissionné il y a quelques semaines, par maladie.

TARIF DES PETITES AFFICHES DEMANDE D'EMPLOI — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. DEMANDE D'ELEVES — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. CHAMBRES A LOUER — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire. TROUVE — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

PERDU — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. MAISONS, MAGASINS, ETC. A LOUER — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

A VENDRE — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. CARTES PROFESSIONNELLES — Tarif sur demande. AVIS LEGAUX — 15 sous la ligne après les NAISSANCES, DECES, MESSIES — 50 sous par insertion.

REMERCIEMENTS — 50 sous. CARNET MONDAIN, NOTES PERSONNELLES, ETC. — \$1.00 par insertion.

COLLEGE DE BARBIER Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en argent. S'adresser Moir Barber College, 42, St-Laurent.

COURS PRIVE ELEMENTS d'anglais, de latin, de mathématiques (préparation à Polytechnique), enseignés privément par homme compétent. Téléphoneur Belair 3580.

Sténographe-Traductrice Plateau 5277. Correspondance française et anglaise. Traduction de l'anglais, allemand, italien, espagnol. Mlle Gagnon, Chambre 12, 425 Carré Philippe.

TRANSDUCTION Nous faisons toutes traductions anglaises et françaises, rédaction de lettres, adresses, etc. Longue expérience: satisfaction garantie. S'adresser par lettre à Casier 27, Le Devoir, ou par téléphone, Belair 7032F.

VENDEURS Gagnez plus de \$25 par semaine à cultiver des champignons pour nous dans des caves. Brochure illustrée et détails envoyés moyennant 3c de timbres. La Cie de Champignons du Canada, Toronto.

TRANSPORT ADRESSEZ-VOUS à "Blanchard Express" pour votre poids, \$4.00; déchargement de chaux, déchargement, grande voiture, \$2.50 l'heure, 2 hommes ou camion. Assurances entières responsabilité. Spécialités démontement de camion. Est 5909.

ANNONCE MUNICIPALE AVIS Demande a été faite à la cité de Montréal par Joseph Ritehot, No 1478 Saint-Dominique, pour permission d'établir une boutique de réparation d'automobiles, sur le lot du cadastre No 11, subdivision Nos 1 et 2, du quartier Laurier, en arrière du No 51 Mont-Royal ouest.

Tout opposant à cette demande doit être communiqué, dans les dix jours à René BAUDET, greffier de la cité. Montréal, 31 octobre 1924.

CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON Service régulier de passagers pour tous les ports britanniques de Montréal à Plymouth, à Cherbourg et à Londres.

8 NOV. 15 novembre Antonio Antonia 6 novembre Montréal - Glasgow 21 novembre Saturnia Athenia

DEPARTS DE NOEL Le SATURNIA à Glasgow de Portland, 6 déc. De Halifax, 8 déc. De HALIFAX 8 DEC. ANDANIA à Plymouth, à Cherbourg et à Londres 14 DEC. CARMANIA à Queenstown et à Liverpool

De New-York à Plymouth, à Cherbourg et à Southampton 5 nov. 26 nov. 17 janv. Berengaria 12 nov. 3 déc. Mauretania 18 nov. 13 déc. Aquitania

A Londonderry et à Glasgow 8 nov. 6 déc. Tuscania 22 nov. 8 janv. Assyria 29 nov. 27 déc. Cameronia

A Cabb (Queenstown) et à Liverpool 6 nov. 6 décembre Somaria 15 novembre Scythia 22 novembre Aurania 29 novembre Coronica 6 décembre

Brochures illustrées, listes des départs, etc., sur demande à THE ROBERT REPORT CO. LTD., Montréal (téléphone Main 4652) ou des agents locaux

L'Arome Du THÉ "SALADA" est une preuve de son mélange parfait. D'une saveur délicieuse. Essayez-le dès aujourd'hui.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Auditeur et Administration Générale DENTISTES

J.-PAUL VERMETTE AUDITEUR et ADMINISTRATION GENERALE

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE

ALDERIC BLAIN, B.A., I.L.L. AVOCAT

Le Dr HEYNE MAND CHIRURGIEN DENTISTE

ARTHUR LALONDE AVOCAT, PROCUREUR, ETC.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND AVOCATS

VANIER & VANIER AVOCATS

JEAN-C. MARTINEAU AVOCAT ET PROCUREUR

A.S. ARCHAMBAULT, C.R. AVOCAT

MAURICE DUPRE, LL. L., C.R. AVOCAT ET PROCUREUR

W. F. MERCIER, B. A. LL. L. AVOCAT-PROCUREUR

LEBLOND DE BRUMATH 259, RUE ONTARIO EST

NOTAIRES L.-D. CLEMENT

HORACE LIPPE NOTAIRE

RELIEURS ET REGLEURS RELIEURS & REGLEURS

MEDECINS DR J.-M.-E. PREVOST

COMPTABLES P.-A. GAGNON

PETRIE, RAYMOND & CIE COMPTABLES CERTIFIES

I.-L. LAFLEUR, LTEE Importateurs de FERRONNERIES, ETC.

Normandin & Desrosiers Courtiers en Assurances

LETTE DE FADETTE

Si un malfauteur parcourait le pays en distribuant du poison aux portes, donnant à entendre que c'est l'annonce d'une excellente friandise, j'ose espérer, malgré tout ce qui se passe, qu'il serait arrêté et emprisonné dès que l'on découvrirait le danger.

Le poison que répandent certains journaux est tellement virulent que je sais un père de famille qui, en prenant connaissance de colonnes scabreuses, téléphonait à sa femme: "Brûle le journal avant que les enfants puissent le lire."

Il paraît qu'il n'y a pas de lois pour empêcher la publicité donnée à ces enquêtes où l'immoralité s'étale avec un luxe de détails que relèvent avec complaisance les journalistes qui font de l'argent avec le poison qu'ils distillent!

Je crois, mes sœurs, que là où la loi est impuissante, nous pouvons faire quelque chose et nos protestations deviendront efficaces si elles se transforment en action active et énergique contre le mal que toutes nous devons redouter d'introduire dans nos maisons.

Pourquoi recevoir ces journaux que les parents soucieux de la santé morale de leurs enfants sont forcés de cacher?

Vous protégez ainsi les plus petits, mais la curiosité des plus vieux ne se laissera pas arrêter par ces cachettes trop faciles à constater, et ils liront malgré vous ces choses malaises.

Quand on songe à la circulation de ces feuilles qui spéculent sur la curiosité des foules on est épouvanté!

Tous les soirs dans les villes, les villages et la campagne, on lit en famille, ou, en famille, le père, la mère, les enfants, des histoires si vilaines que le rouge vous en monte à la figure, et ces nouvelles leçons d'immoralité pénètrent dans les foyers avec tant de facilité qu'on se demande ce que sont devenues la conscience et la pudeur des honnêtes gens?

C'est l'âme de vos enfants qui est en péril et pourquoi? Pour le plaisir dangereux que vous éprouvez à connaître ce qu'il y a de plus vil et de plus misérable dans la nature humaine; crimes de toutes sortes, assassinats, vols, immoralité scandaleuse, c'est avec ça que vous vous distrayez après une journée de travail?

Vous ne réfléchissez donc pas que la curiosité des jeunes autour de vous est satisfaite aussitôt qu'éveillée par les révélations les plus grossières et les plus brutales qui soient; ils se familiarisent avec l'idée du vice, ils apprennent où le trouver, et c'est vous, la mère, qui les aide à se pervertir en permettant lâchement que ces journaux, comparables aux pires journaux de nos voisins les Américains, entrent dans vos maisons.

Ah! Madame! Ce n'est pas suffisant de lever les bras en criant "C'est intolérable! C'est infect!"

Ce ne sont que de vains mots et des mots hypocrites, si vous continuez à avoir chez vous ces feuilles qui soulèvent votre soi-disant indignation. Si elle est sincère vous savez ce que vous avez à faire.

Une diminution notable dans les recettes ferait réfléchir ces journalistes-fianceurs; ils se résigneraient à être décents si c'est l'unique façon d'avoir une clientèle honnête!

C'est aux mères surtout que j'en appelle, à celles qui ont le respect de l'âme de leurs enfants et le souci de leur propre dignité.

Dieu merci, c'est la majorité chez nous et si elles le voulaient elles feraient cesser les abus dont tout le monde se plaint sans rien faire pour les faire cesser. En tous cas elles mettraient leur propre foyer à l'abri de l'empoisonnement qui menace toute la population du Canada.

FADETTE.

LES CERFS

Le ciel jeune d'un jour de décembre apparaît Par lambeaux, à travers les mailles espacées Que les sommets frileux des hêtres ont tressées. Nul vent. On n'entend pas respirer la forêt.

Deux dix cors, à l'endroit du bois le plus secret, Flairent les bleus lichens ou boivent les rosées Que l'aube a dans le creux des arbres déposées. Et, parfois, dans un bond, tendent leur vif jarret.

Où, voici que l'un d'eux, en s'ébrouant, sursaute... Puis, froissant les taillis de leur ramure haute, Ils se dressent, l'oreille au vent, l'œil aux aguets.

Un frisson a couru parmi les branches rousses. C'est la neige. Et les cerfs écoutent, inquiets, Tomber les lourds flocons qui blanchissent les mousses.

Louis MERCIER

La persécution religieuse en France

NOUVEAUX DETAILS

Nous lisons dans le "Gaulois" du 14 octobre:

A Limoges — Conformément au programme Herriot et aux ordres de M. Chaumet, l'inquisition a commencé dans les maisons religieuses. Le délégué du gouvernement s'est présenté au couvent de la Providence, où sont élevés de pauvres orphelins. La supérieure a présenté une autorisation signée de M. Malvy.

Chez les Petites Sœurs des Pauvres, l'inquisiteur leur demandant si elles étaient autorisées, a reçu de la supérieure cette belle réponse: "Je n'en sais rien, monsieur; je ne sais qu'une chose, c'est que nos pauvres approuvent toujours le bien que nous leur faisons."

A Bourbon-l'Archambault — Les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qui dirigent l'asile Saint-Joseph, où elles soignent les vieillards et les infirmes, sont menacées d'expulsion par un qu'on veut assurer leur existence, n'a pas eu l'approbation administrative. Cela avait lieu en juillet 1914. Le suris du mois d'août laissa la question en l'état, et, les Sœurs ont fait beaucoup de bien pendant ces dix années. C'est là sans doute leur crime aux yeux des sectaires.

La majorité des habitants demandent leur maintien.

Dans l'Aveyron — M. G. Roques, maire de Pradinas et ancien député, vient d'être nommé, comme tous les maires, un quelconque sujet des établissements religieux de sa commune, a adressé au préfet une fière réponse, dans laquelle "il se refuse à commettre un acte de délation contre des Français qui se dévouent au bien public".

S. Gr. Mgr l'évêque de Rodez vient de donner ordre à toutes les congrégations d'hommes ou de femmes de son diocèse d'opposer un silence absolu, un total refus de répondre aux questions des inquisiteurs.

Le gouvernement comprendra-t-il que la France a horreur des sectaires?

J. V.

La Saint-Raphaël au séminaire de Nicolet

Nicolet, 14 (D.N.C.) — Sa Grandeur Mgr Brunault a officié pontifiquement au Séminaire à l'occasion de la fête de saint Raphaël, patron du séminaire. Sa Grandeur était assistée de M. le chanoine Bourgeois, supérieur au séminaire, et de MM. les abbés A. Haillon et Elphège Houle. M. l'abbé Robert Charland a prononcé le sermon de circonstance.

Assistait au chœur MM. les abbés Proulx, Bonin, Pellerin, Desrosiers, Masson, Lecière, Frigon, St-Germain, Houde, Duscault, Charand, Lozière, Arseneault, Camirand, Labonté, Morin, Brunault et Béliveau.

Aux vêpres pontificales il y eut procession et salut du Saint-Sacrement.

Enrayez un rhume en un jour

Prenez les comprimés laxatifs de Bromo Quinine (les premiers comprimés inventés contre rhumes et grippe). Remède sûr et éprouvé. La boîte porte la signature de E. W. Grove, 30c. Fabricés au Canada.

Phaff est en liberté

Brest, 4 (S.P.A.) — Max-Jérôme Phaff, accusé de complicité dans le pillage du vapeur français Malhou, chargé de 36,000 caisses de spiritueux, au large de la côte canadienne, au mois de juin dernier, a été remis en liberté sur cautionnement de 5,000 francs.

Il s'arrêta: à quoi bon énumérer et souligner devant elle les beautés de ces strophes qui l'avaient laissée absolument insensible... qu'elle ne comprenait pas... qu'elle ne comprendrait jamais!

— Ce n'est pas mal, dit Geneviève tranquille et glacée. Les rimes pourraient être plus riches; si vous voulez me laisser ces vers, je les examinerai plus soigneusement au point de vue plastique, le seul qui me paraît digne d'intérêt... Presque indigné, il fut sur le point de refuser sous un prétexte poli... Mais à quoi bon? pourquoi garder maintenant ces vers?... qu'il était pour lui leur auteur?...

Un poète admirable et une grande âme, sans doute, mais un étranger perdu dans le vaste monde, un inconnu que Marc assurément ne verrait jamais!

Sans rien dire, il tendit le papier à Geneviève, et tous deux revinrent vers le groupe.

Là, Odette souriait encore, sous les rayons du soleil qui faisaient resplendir d'un éclat nouveau cette beauté si jeune et si vivante. L'une des mains de Mlle Coursy pressait celle de Mme Aulon; l'autre caressait la joue de Juliette.

"Elle n'est pas statue, celle-là!" pensa le lieutenant.

— Eh bien! fit Mme de Blesnoy, vous êtes, je crois, en grande conférence littéraire?

Son regard légèrement anxieux interrogeait celui de Marc et n'y lisait rien de nouveau.

— Oui, répondit Geneviève; M. Aulon, ayant appris que je suis un peu écrivassière, a désiré connaître mon humble avis sur une petite poésie qu'il a trouvée...

Le sacrifice de Geneviève était consommé!

Le soir, dans sa chambre, elle pleura, mais ce fut de bonheur! de ce même bonheur inexprimable et divin qui l'avait inondée hier, pendant qu'elle écoutait avec Pauline l'Alletta des cloches. Il faudrait avoir souffert et lutté comme elle, pour comprendre l'allégresse infinie que lui faisait éprouver la connaissance de son sacrifice.

"Mon Dieu! répétait tout bas Geneviève, je ne vous fais plus qu'une prière pour ce monde: rendez Odette heureuse!"

Et elle redoublait de soins, d'attentions, de prévenances envers l'enfant bien-aimé.

(A suivre)



SANATORIUM DE BLOIS

TROIS-RIVIERES — pour traitement des maladies nerveuses et chroniques, non contagieuses (neurasthénie, dyspepsie, anémie, rhumatisme, etc.) Accommodation 200 lits. Prix modérés: chambre et pension, \$2.50 par jour et plus. Pour prospectus illustré, s'adresser à Sanatorium de Blois, Trois-Rivières.



ANTIKOR-LAURENCE

ENLEVE PROMPTEMENT LES COÛS VERIEUX ET DURILLONS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25c la boîte. FRANCO PAR LA POSTE. PHARMACIE LAURENCE MONTREAL.

En général le trafic ne s'étend qu'à un faible rayon autour des grandes villes, le jour d'actions de grâce, mais l'on remarque cependant qu'il y a plus de monde à l'aller qu'à le retour ce qui prouverait que nombre de personnes profitent de ce congé pour rendre visite à des parents ou faire un voyage.

Le Canadien National s'attend à ce qu'un grand nombre de personnes profitent de son service direct avec Atlantic City pour aller passer les jours de congé à cette plage populaire. Il mettra aussi le nombre de wagons voulus sur les trains de Québec, New-York, Boston et Toronto qui transportent beaucoup de monde le jour d'actions de grâce.

Aux trains de Toronto seront attachées des locomotives type "6000" ce qui permettra de former un seul train, ces locomotives, les plus puissantes, pouvant tirer plus de wagons que toute autre.

A l'Académie française

Paris, 4. — M. le duc de la Force a retiré à l'Académie française la candidature qu'il avait posée au fauteuil de Pierre Loti, pour la reporter au fauteuil du comte d'Haussonville.

MIEUX SUR TOUS RAPPORTS

Après avoir pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Ingomar, N.E. — "J'ai pris votre remède pour un épaulement et maux internes. Parfois, les douleurs du côté droit étaient si fortes que je ne pouvais marcher. Avant lu une réclame du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham dans les journaux, j'en ai pris 5 bouteilles. Je suis mieux sur tous rapports. Vous pouvez utiliser ma lettre pour le soulagement des autres." — Mme Alviria M. Perry, Ingomar, N.E.

Toronto, Ont. — "Il est assez difficile de dépendre des sensations de maladies nerveuses. J'étais abattue, avec douleurs dans la tête et les yeux, pleurant toujours, ne voulant aller nulle part. Je fais du tricôt et ouvrages de fantaisie, et au bout de quelques minutes, je devenais irritable. Je suis au Canada depuis 6 ans, et je souffre ainsi depuis que j'y suis. Je prends le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et dors mieux; il semble me faire manger, et je dois dire que je suis plus joyeuse. J'ai bien confiance en votre remède, car il a fait du bien au mari de ma sœur et elle me l'a recommandé." — Mme A. Smith, 10 Avenue Burleigh, Toronto, Ontario.

Toutes les pharmacies vendent ce remède fiable, et les femmes souffrant de ces maux si communs à leur sexe devraient l'essayer aujourd'hui.

périeur et jour des exemptions accordées aux candidats déjà munis du brevet élémentaire.

Sur les 277 admises à l'examen du certificat élémentaire, 239 ont réussi et 37 ont échoué.

Le congé d'Actions de grâce

Le chemin de fer Canadien National est à se préparer pour le trafic du congé de la fête d'Actions de grâce qui s'étend de vendredi à lundi prochains.

Depuis que le gouvernement canadien a décrété que le lundi de novembre se rapprocherait de plus du 11, date anniversaire de l'Armistice, serait considéré comme jour d'actions de grâce, le trafic ferroviaire pour cette période n'a cessé d'aller en augmentant. Et l'on compte encore cette année que le chiffre des voyageurs sera dépassé.

DIRECTOIRE

— veut dire ORIGINALITE sans excentricité

Quand il s'agit de mode, il constitue l'élément principal de l'élegance et du véritable chic. A cela, ajoutez la nouveauté et la qualité et vous avez atteint la perfection:

DE \$8.00 A \$22.00

Faites refaire vos chapeaux de soie d'hommes sur nos modèles pour dames par le seul chapelier diplômé.

G. G. DROUIN

EST 5776 4, RUE SAINTE-CATHERINE EST

THE VICTORIA

Exquits, Odorant de Couleur Cuvrée

Un des Famed Produits VICTORIA

SAPORE-MARTIN LAFITTE, Montréal, Québec

Autour de la mode

CONSEILS AUX JEUNES FILLES

Ce sont les jeunes, qui actuellement, sont les plus impatientes à connaître les surprises que la mode nous réserve.

Leur imagination neuve toujours en éveil, en quête sans cesse de nouveautés, leur ingéniosité qui se prête à mille et une fantaisies, semblent n'avoir d'autre but que de trouver ce qui peut leur donner une attitude plus gracieuse et les rendre plus belles.

Donc, avec les premiers frissons d'automne, chacune songe à revêtir une parure nouvelle. Leur bavardage ne tarit pas. C'est ceci. Et c'est cela. Puis:

Pour nous, les réunions commencent: visites, matinées, concerts artistiques et littéraires, séances dans les patronages; il est donc de toute nécessité, pour conserver notre réputation de bon goût, de nous montrer à notre avantage, afin de répondre avec plus de plaisir aux invitations qui nous seront adressées.

En dehors des toilettes habillées, les sports féminins, dont le goût s'affirme chaque jour, subissent aussi l'influence de la mode.

A ces divers motifs, je vous prie, Mesdemoiselles, de ne pas vous désoler. Vous avez une infinité de ressources pour paraître toujours aussi agréables que charmantes et vous attirer sans cesse de nouveaux compliments.

La grâce et le charme de votre jeunesse suffisent amplement à vous gagner tous les coeurs.

Vous rêvez de jolies toilettes, de non moins élégants costumes, de ravissants chapeaux, et vous voulez connaître — désir bien légitime — toutes les variantes et toutes les beautés que la mode tient pour vous en réserve.

Faites un tour dans les magasins pour voir les jolis modèles qui sont exposés et s'offrent à vos yeux ravis, mais ne prenez dans cette abondance de fantaisies que ce qui sied à votre personne et qui convient à votre état social.

En public, disait-il, je dois à mes semblables de me présenter dignement devant eux; dans une chambre je demeure en la seule présence de sa divine Majesté et je lui dois de m'y mettre tenir en core.

En vous inspirant de cette haute pensée, vous devez, Mesdames et Mesdemoiselles, être toujours soignées de votre personne, par respect pour vous-mêmes pour vos familles et pour ceux qui vous entourent.

Marguerite de SAINT-GENES. (La Croix)

Notre album

Il faut avoir souffert pour bien comprendre la souffrance.

Plus les heures seront remplies et contiendront de choses, plus tu vivras.

Les hommes rassemblent leurs forces et font des prodiges; que ne feraient-ils pas s'ils voulaient unir leurs coeurs!

L'ennui ne respecte rien; il rongé la vie, flétrit le riche comme le pauvre, abat le fort comme le faible.

Il n'avait-il trouvée?... Là, sur ce papier, qu'il tenait, Geneviève avait épanché tout son coeur, toute son âme, tout ce qui bouillonnait et frémissait en elle...

Et elle n'éprouvait aucune révolte en voyant ces vers entre les mains de Marc; elle sentait qu'il ne les profanait point, qu'il savait les goûter, qu'il pouvait les comprendre... Oh! comme il les lisait!... comme sa voix douce et grave s'harmonisait bien avec le rythme mélodieux!... comme elle faisait bien ressortir toutes les nuances et les délicatesses du sentiment, toutes les noblesses et les profondeurs de la pensée!... comme cette oeuvre devait l'émouvoir et le transporter!...

Il avait des larmes dans la voix en arrivant aux deux dernières strophes, qui lui paraissaient particulièrement sublimes:

L'amour, l'amour sacré qui fait l'âme d'un Calvaire, L'amour qui donne tout et qui se donne à tous, L'amour, mystère saint, grand mot, que je révere Et qu'on devrait toujours prononcer à genoux!...

Oh! ceux-là dont un glaive a percé la poitrine,

Quand ton coeur est meurtri, Quand ton âme agonise, Quand l'angoisse t'étreint...

Geneviève sentit son coeur bondir dans sa poitrine; elle retint sur ses lèvres un cri de stupéur...

Où, elle les reconnaissait, ces vers jadis de son âme en un moment d'inspiration brûlante... C'était bien la cette poésie tout intime, écrite depuis plusieurs mois déjà... cette oeuvre qu'elle n'avait jamais fait paraître nulle part, qu'elle n'avait même point montrée à Odette... Elle l'avait donc gardée sur soi? Elle l'avait perdue?...

Quand donc?... Où?... Comment?

— Voyons ces vers, dit Geneviève.

— Me permettez-vous de vous les lire, Mademoiselle?

— Très volontiers.

— Le lieu est triste, ajouta l'officier; nous sommes près des tombes. Mais on peut lire dans un cimetière cette poésie grave, dououreuse et chrétienne.

— Eh bien! je vous écoute.

Alors, se rapprochant un peu d'elle, il se mit à lire lentement, à mi-voix, avec une émotion contenue et profonde:

— Elle n'est pas statue, celle-là!" pensa le lieutenant.

— Eh bien! fit Mme de Blesnoy, vous êtes, je crois, en grande conférence littéraire?

Son regard légèrement anxieux interrogeait celui de Marc et n'y lisait rien de nouveau.

— Oui, répondit Geneviève; M. Aulon, ayant appris que je suis un peu écrivassière, a désiré connaître mon humble avis sur une petite poésie qu'il a trouvée...

Le sacrifice de Geneviève était consommé!

Le soir, dans sa chambre, elle pleura, mais ce fut de bonheur! de ce même bonheur inexprimable et divin qui l'avait inondée hier, pendant qu'elle écoutait avec Pauline l'Alletta des cloches. Il faudrait avoir souffert et lutté comme elle, pour comprendre l'allégresse infinie que lui faisait éprouver la connaissance de son sacrifice.

"Mon Dieu! répétait tout bas Geneviève, je ne vous fais plus qu'une prière pour ce monde: rendez Odette heureuse!"

Et elle redoublait de soins, d'attentions, de prévenances envers l'enfant bien-aimé.

(A suivre)

Ce journal est imprimé aux Nos 338-340, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE SA responsabilité M. H. G. GROSJEAN, Propriétaire, administrateur et secrétaire.

Feuilleton du "DEVOIR"

TANTE GENEVIEVE

par Marie LeMière

49 (suite)

— Voyons ces vers, dit Geneviève.

— Me permettez-vous de vous les lire, Mademoiselle?

— Très volontiers.

— Le lieu est triste, ajouta l'officier; nous sommes près des tombes. Mais on peut lire dans un cimetière cette poésie grave, dououreuse et chrétienne.

— Eh bien! je vous écoute.

Alors, se rapprochant un peu d'elle, il se mit à lire lentement, à mi-voix, avec une émotion contenue et profonde:

COMMERCES ET FINANCES

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le lundi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

1924	1923
Beurre, cois	2209 1777 257
Fromage, meules	4109 4071 4398
Oeufs, caisses	1747 185 769

LES ENCHERES

A l'enchère de la Coopérative Fédérée, tenue hier au Board of Trade, on a offert 1200 colis de beurre de crémerie dont 500 colis de No 1, vendus à 34s, la livre; 200 colis de No 2, vendus à 33s, la livre; 250 colis de pasteurisé No 1A, vendus à 34s, 1-2 la livre et 250 colis de pasteurisé No 1B, pour lesquels il n'y avait pas de demande.

Rivière-du-Loup, 4 — A l'enchère tenue ici hier, on a vendu à Jos. Turgeon, de Lévis, 150 colis de beurre, à 24 sous la livre.

LES PRIX DE GROS

Voici quelques prix de gros qui nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Ogilvie; pour les oeufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez J. Limoges et Cie, 26 rue William; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 22-24 place Jacques-Cartier.

FARINE

Par baril, 2 sacs: 1ère qualité \$8.50
2ème qualité 8.00
Forte, à boulangier, le baril \$7.80

OEUF

Oeufs Chanteclerc 58s.
Extra frais 54s.
Extra frais d'entrepôt 46s.
Premiers frais 41s.
Seconds frais 36s.

BEURRE

Beurre frais: Crémierie no 1 37s.
Crémierie no 2 36s.
En bloc de 1 livre: Crémierie no 1 38s.
Crémierie no 2 37s.

FROMAGE

Fort, à la meule 24s.
Au morceau 25s.
Doux, à la meule 19s.
Au morceau 20s.
Oka 38s.

MIEL

Blanc, en gateau No 1 23s.
No 2 20s.
Miel coulé: Brun, enseau de 50 livres, la livre 11s.
Brun, enseau de 5 lbs, la livre 10s.
Blanc, canistre de 5 lbs, la livre 15s.
canistre de 2 lbs 1/2, la livre 15s.

SAINDOUX

Enseau 19s.
En tinelle 18s. 1/2
En bloc d'une livre 21s.

POMMES DE TERRE

Pommes de terre de Montréal, le sac de 80 livres, de 60 à 65s.
Pommes de terre du bas Saint-Laurent et du Nouveau-Brunswick, le sac de 90 livres, 75s. au char, livrés à Montréal; elles se revendent 85s. les 80 livres.

La Banque ottomane

Constantinople, 4. — On a annoncé que le privilège de la "Banque Ottomane" avait été prolongé jusqu'au 1er mars 1925 par un contrat conclu avec le gouvernement. La "Banque Ottomane" s'est engagée à verser au fidejussor une somme de 3 millions, et à la "Banque Agrarienne" 2 millions de livres turques. Malgré que l'assemblée nationale turque n'ait pas encore ratifié le contrat avec ces banques et que son acceptation à la session d'automne ne soit pas encore assurée, la "Banque Ottomane" a déjà versé à la "Banque Agrarienne" 2 millions de livres qui lui rapportent un intérêt de 6 pour cent.

Si l'Assemblée rejette le contrat, la "Banque Agrarienne" devrait rembourser l'avance avant février 1925. Le gouvernement turc n'a par contre pas demandé l'avance prévue, la situation financière étant actuellement satisfaisante.

Des capitaux français en Pologne

Paris, 4. — Un accord a été signé entre un groupe d'industriels français, polonais et italiens d'une part, et le gouvernement polonais d'autre part, pour la construction d'une fabrique d'automobiles en Pologne. La fabrique devra être en mesure de livrer trois cents voitures par an.

Le gouvernement a promis de passer d'importantes commandes et de prêter tout son concours.

Le revenu espagnol

Madrid, 4. — Les recettes totales en juillet se sont élevées à 182 millions de pesetas contre 178 millions en juillet 1923.

On note en juillet 1924 une augmentation des recettes sur les douanes, les droits ruraux, les mines, le timbre.

Il y a eu baisse sur les alcools, bières, propriétés, loteries, etc.

Le trust allemand de l'aniline

Berlin, 4. — Le trust allemand de l'aniline a annoncé qu'il était impossible de payer un dividende pour l'exercice écoulé.

Pour certaines entreprises participantes, les bénéfices sont insuffisants pour d'autres, l'exercice se traduit par un déficit.

On espère que l'année en cours donnera de meilleurs résultats, étant donné l'amélioration de la situation politique.

LA SOUTHERN CANADA POWER

La dernière campagne de clients-actionnaires fait par la Southern Canada Power a été un succès complet. Les employés avaient été chargés de vendre aux clients 4,000 actions privilégiées 6% cumulatif. La campagne a été ouverte officiellement samedi matin. Elle devait durer dix jours. Quelques heures plus tard on constatait que l'émission allait être souscrite immédiatement et on donna l'ordre de terminer la vente à minuit la même journée. En compilant les rapports on constata qu'il avait été vendu 8,720 actions à 2,405 clients.

La Southern Canada Power a été la première compagnie à introduire au pays la politique de client-actionnaire, politique qui eut un gros succès aux Etats-Unis. La première campagne fut faite en 1922. On vendit 2,358 actions à 932 clients. On avait 2,000 actions à vendre. L'année suivante, à l'automne de 1923, on offrait 4,000 actions. Au bout de trois jours on en avait vendu 5,800 à 1936 clients.

La troisième campagne a eu le résultat mentionné plus haut. Les actions ont été offertes aux clients seulement et chaque client ne pouvait acheter que 10 actions. Ces actions portent un dividende de 6% cumulatif. Elles comportent un droit de participation. Le prix de vente était de 84¢ ce qui donne un rendement de 6.38 pour cent. La première année ces actions se vendaient à \$90 et l'année suivante à \$92.

Ces actions se transigent aux cours-liste. La semaine dernière elles touchaient 96. En janvier dernier les actions ordinaires de cette compagnie étaient inscrites à la cote régulière de la Bourse de Montréal. Elles furent inscrites à 48. Depuis cette époque elles ont monté constamment et dernièrement elles faisaient 73.

Cette compagnie a déjà contribué pour beaucoup au développement industriel des Cantons de l'Est où elle opère. Plusieurs nouvelles industries se sont implantées dans ce district au cours des dernières années et toutes fonctionnent à la satisfaction de l'intéressé.

Les recettes de la compagnie continuent toujours d'augmenter. Le premier rapport publié en 1914 donnait des recettes brutes de \$104,562 et des recettes nettes de \$41,582. Les recettes brutes et les recettes nettes pour l'année fiscale se terminant en septembre 1923 ont été respectivement de \$953,970 et \$311,229.

Pour la dernière année fiscale écoulée les recettes brutes ont dépassé le million. Le dernier rapport n'a pas encore été distribué aux actionnaires mais on s'attend à ce qu'il soit encore meilleur que les années précédentes.

Nouveau directeur chez Dupuis Frères

M. Albert Dupuis dont nous avons déjà eu l'occasion de parler en dressant la monographie de la compagnie Soler, vient de se porter acquéreur d'un grand nombre d'actions de la maison Dupuis Frères, Limitée, dont son oncle, M. J.-N. Dupuis, est le président.

M. Albert Dupuis est né le 14 août 1881. Il étudia d'abord au Mont-St-Louis puis à la faculté des sciences de l'Université McGill. Ses études terminées il fonda la Standard Construction Co. puis en 1916, il entra à la compagnie Soler, qui fabrique des lampes électriques.

M. Albert Dupuis vient d'être élu directeur de la maison Dupuis Frères et nul doute que son expérience des affaires et l'excellente réputation dont il jouit dans tous les milieux seront un précieux apport à la maison Dupuis Frères qui a déjà une organisation excellente et dont les affaires ne cessent de grandir.

Cours par correspondance

ORGANISES PAR L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales commencera ces jours-ci à donner des cours par correspondance sur presque toutes les matières qui constituent le programme régulier de l'Ecole.

Celle-ci veut mettre son enseignement à la portée de tous ceux qui, pour un motif quelconque, ne peuvent suivre les cours le jour ou le soir.

De cette façon, quel que soit leur éloignement de Montréal, tous ceux qui ont de l'ambition et qui, en s'instruisant, veulent améliorer leur sort, pourront s'inscrire à ces cours, qu'ils soient employés de commerce, secrétaires privés, comptables, instituteurs, etc.

La réputation que l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal s'est acquise depuis quelques années est un gage de succès pour ceux qui s'adressent à elle. Les cours qu'elle donne par correspondance ont une valeur égale à ceux qu'elle donne le jour ou le soir. Ce sont les mêmes professeurs qui en sont chargés. Tous, éducateurs de grande valeur, spécialisés dans les matières qu'ils enseignent, ils sauront, aussi bien par écrit que verbalement, communiquer leur science à ceux qui veulent s'instruire.

Enfin l'Ecole met au service de ses élèves toute la vaste documentation accumulée depuis une quinzaine d'années à sa bibliothèque. Elle sera toujours heureuse de fournir à tous ceux qui suivent ses cours, la bibliographie et les autres renseignements dont ils pourraient avoir besoin soit au cours de leurs études, soit plus tard dans leurs affaires.

Pour informations au sujet des cours par correspondance, s'adresser à M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole.

La monnaie d'argent au Mexique

Mexico, 4. — Le gouvernement mexicain a l'intention de supprimer la frappe et la mise en circulation de monnaies d'argent.

LA MATINEE A LA BOURSE

LE SMELTING, LE DOMINION CANNERS ET LE TORONTO RAILWAY TOUCHENT DE NOUVEAUX HAUTS. — LE BRAZILIAN ET L'INDUSTRIAL ALCOHOL SONT EN HAUSSE.

Trois valeurs ont atteint de nouveaux niveaux de hausse ce matin sur notre place, le Toronto Railway, le Dominion Canners et le Smelting. Les trois titres sont restés vigoureux jusqu'à la fin.

Le Toronto Railway a touché 112 et il a fermé à 111 3/4. C'est encore la perspective d'un règlement avantageux quand la ville aura payé à la compagnie ce qu'elle lui doit qui fait hausser le cours de cette façon.

Le Dominion Canners a commencé à monter il y a déjà quelque temps. Après un temps d'arrêt le mouvement ascendant reprit. Le cours est monté ce matin de 41 à 43.

Le Smelting a toutes sortes de bonnes raisons pour monter. Les recettes de la compagnie seraient beaucoup plus fortes cette année que l'an dernier et de plus on parle d'une division probable de l'action ce qui ajouterait sûrement à la popularité du titre. De 47 1/2 hier soir, le Smelting est monté jusqu'à 48 1/4 pour clore à 48 1/8.

Le Canadian Industrial Alcohol a fait une avance de 3-4 de point, le Brazilian, une avance de 3-8 de point. Le Detroit était vigoureux aussi et s'est hissé d'un point. Le Breweries a fait 61 3/4. La préférence Steamship est montée d'un point.

Le Spanish River ordinaire et le Dominion Glass étaient faibles. En clôture, l'action privilégiée United Securities se traite à 101 1/2 et 101.

Le dollar canadien est au pair; le franc français fait à Montréal, 0.528 et la livre sterling, \$4.54. OPERATIONS DE LA MATINEE (Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie.)

BOURSE DE MONTREAL
DK 10 A 11 H. A.M.

Steel of Canada, 15 à 79 1/2; 16 à 79 1/2.
National Breweries, 26 à 51 1/2.
Brazilian Traction, 50 à 51 1/2; 75 à 51 1/2.
Consolidated Smelting, 10 à 47 1/2; 140 à 47 1/2 à 48.
Dominion Glass, 35 à 119.
Canada Steamship, 20 à 57.
Laurentide Co., 10 à 30 1/2.
Montreal Power, 1 à 164 1/2.
Spanish River, 110 à 102; 50 à 101 1/2; 15 à 101 1/2.
Shawinigan, 4 à 133.
Waynamack, 50 à 35 1/2; 55 à 111; 25 à 111 1/2.
Toronto, 75 à 111 1/2.
Twin City, 5 à 44 1/2.
St. Maurice Power, 100 à 51.
Canadian General Electric, 25 à 56.
Canadian Converters, 20 à 82.
Can. Ind. Alcohol, 25 à 42 1/2; 200 à 42 1/2; 35 à 42 1/2; 15 à 42 1/2; 45 à 42 1/2.
Montreal Textile, 2 à 64 1/2.
Hollinger, 300 à 14.
MacKay, 25 à 104 1/2.
British Columbia Fishing, 10 à 25.
Lake of the Woods, 10 à 120.
Howard South, 10 à 86.
Powman's, 25 à 153 1/2.
Ogilvie Milling, 2 à 120.
DK 11 H. A. M.
Steel of Canada, 2 à 79 1/2.
National Breweries, 25 à 51 1/2.
Bel Telephone, 5 à 137 1/2; 18 à 138.
Brazilian Traction, 25 à 51 1/2; 130 à 52; 75 à 31 1/2.
Canada Cement, 45 à 84 1/2.
Detroit United, 5 à 27.
Cons. Smelting, 120 à 45; 225 à 48 1/2.
Canada Steam, 25 à 15.
Laurentide Co., 25 à 30 1/2.
Montreal Power, 3 à 164 1/2.
Price Bros., 10 à 14.
Shawinigan, 70 à 133.
Toronto, 40 à 111 1/2.
Canada Car, 4 à 46.
Canadian Ind. Alcohol, 135 à 42 1/2; 70 à 42 1/2.
Dominion Canners, 110 à 41 1/2; 25 à 41 1/2; 10 à 42; 25 à 42 1/2; 5 à 42 1/2.
Dominion Papers, 27 à 60.
Maple Leaf, 30 à 51.
Montreal Telegraph, 25 à 53.
Crown Reserve, 300 à 33.
Ottawa Power, 10 à 92.
Goodyear Tire, 10 à 58 1/2.
Ottawa Power, 12 à 92.

Montréal, 246 1/2 acheteur; 230 vendeur. Molsins, 17 acheteur; 4 à 174 ventes. Hochelaga, 147 acheteur; 199 à 146 1/2 ventes. Union, 105 1/2 acheteur; 20 à 103 1/2; 18 à 103 1/2 ventes. Nova-Scotia, 261 acheteur; 262 vendeur; 8 à 202 ventes. Commerce, 107 1/2 acheteur; 5 à 197 1/2 ventes. Royale, 44 à 238 ventes. Toronto, 3 à 230 ventes.

Obligations

Pennans' bon, 93 1/2 acheteur; 220 à 99; 1000 à 82 1/2 ventes. Royal Canadian, 82 1/2 acheteur; 82 1/2 vendeur; 3000 à 82 ventes.

Cotes hors liste

(Fournies par L.-G. Beaubien et Cie.) East Kootenay, 47 acheteur. Laurentide Power, 90 acheteur. Argonaut, 28 acheteur; 1500 à 27 1/2 ventes. Lake Shore, 25 à 4 ventes. Bouvy Mines, 10 vendeur. United Securities, 25 à 101 1/2; 20 à 101 ventes. Southern Canada Power, 1 à 95 ventes.

Bourse des mines

(Cours fournis par Mount & Cie, Ltd., 4, rue de l'Hôpital, 10.30 am. off. dem. off. dem.) Atlas, 7 1/2. Argonaut, 20 1/2. Boudry, 20 1/2. Beaver Consolidated, 16 1/2. Buckinghams, 41 1/2. Castle Tretheway, 40 1/2. Conlaga, 200 1/2. Consolidated, 16 1/2. Crown Reserve, 32 1/2. Dome Mines, 1450 1/2. Gold Dore, 19 1/2. Hattie Gold M. Ltd., 15 1/2. Hollinger Cons., 1385 1/2. Indian, 16 1/2. Keeley, 233 1/2. Kirkland Lake, 18 1/2. Lake Shore Mines, 16 1/2. La Rose, 18 1/2. Lorrain, 15 1/2. Medley, 13 1/2. Moneta, 14 1/2. McKim Dar Savage, 10 1/2. Mining Corp. of Canada, 20 1/2. Nipissing, 600 1/2. Newry Mines Ltd., 24 1/2. Peterson, 181 1/2. Porcupine Crown, 4 1/2. Precision East Dome, 19 1/2. Ronny, 10 1/2. Temiskaming, 18 1/2. Teck Hughes, 112 1/2. Tough Oakes, 40 1/2. Vipond Cons., 20 1/2. Wright Hargraves, 300 1/2. West Tye, 4 1/2. Wigwam, 18 1/2. Kirk Rand, 40 1/2.

Obligations du gouvernement canadien

(Cotes fournies par L.-G. Beaubien et Cie.) 3 1/2 p.c. novembre 1927: 102.95 acheteur; 102.85 vendeur. 4 p.c. Victoria: 102.75 acheteur; 103 1/2 vendeur. 5 p.c. Emprunt du Canada 1928: 101.95 acheteur; 101.85 vendeur. 4 p.c. novembre 1932: 103.55 acheteur; 103.45 vendeur. 5 1/2 p.c. Victoria 1933: 106.60 acheteur.

Aux porteurs de

Bons de la Victoire

Echus le 1er nov. 1924

- 1 Nous rembourserons, à nos bureaux, les Bons de la Victoire échus le 1er novembre courant.
- 2 On peut présenter les Bons personnellement ou nous les adresser par lettre recommandée.
- 3 Le remboursement se fait au pair et sans frais.
- 4 Avant de placer ou remployer vos fonds, consultez la liste de nos valeurs.

Crédit-Canada, Limitée

Banquiers en valeurs de placement
35 Congress St., 120, rue St-Jacques
Boston, Mass. Montréal. 147, Côte de St. Montclair, Québec.

Vient de paraître...

le numéro de notre bulletin financier pour novembre.

Par la variété de sa matière, le caractère instructif de sa documentation, l'intérêt des hommes d'affaires, épargnants; quiconque a besoin de se renseigner.

L'Age d'or du papier
La situation économique au Canada
L'actualité financière
L'état des affaires d'après la statistique.

sont au nombre des sujets traités.
Envoi gratuit sur demande.
Tirage limité.

RENÉ-T. LECLERC

Incorporé
Montréal - 100, rue St-Jacques
Québec - 74, rue St-Pierre
(MAISON FONDÉE EN 1897)

106.75 vendeur; 7,000 à 106.60 ventes.
1/2 p.c. Victoire 1933: 104.45 acheteur; 104.50 vendeur; 1,000 à 104.50 ventes.
3/4 p.c. Victoire 1933: 108.75 acheteur; 108.80 vendeur.
5 p.c. Emprunt du Canada 1928: 102.50 acheteur; 102.70 vendeur; 2,000 à 102.55 ventes.
1 p.c. Emprunt de Guerre 1923: 100.95 acheteur.
5 p.c. Emprunt de Guerre 1931: 102 acheteur; 102.25 vendeur; 2,000 à 102.25 ventes.
3 p.c. Emprunt de Guerre xx-2 1937: 104 acheteur; 104.25 vendeur.

Nouveau projet de la Shawinigan

La Shawinigan Water and Power Co. Ltd. projette un nouveau développement hydro-électrique de 20 H.P. sur la rivière Batiscan, à Saint-Narcisse. Une filiale de la Shawinigan, la North Shore Power Co., produit déjà 1,200 H.P. à cet endroit. La nouvelle usine aura d'abord un rendement de 20,000 qui serait ensuite porté à 30,000 H.P.

Les travaux de terrassement sont déjà commencés. L'entreprise fournira du travail à 500 ou 600 ouvriers et emploiera 20,000 verges cubes de béton. Le coût total sera d'environ 1,500,000. L'usine sera prête vers le mois de mai 1926.

L'usine actuelle date de 1893. A cette époque, sa ligne de transmission jusqu'aux Trois-Rivières, 18 milles, était la plus longue dans l'Empire britannique.

Le nouveau projet comporte le percement d'un tunnel de près de trois quarts de mille et de treize pieds de diamètre, avec revêtement de béton sur amature d'acier. Ce tunnel ira de la dame que l'on construira à la Grande-Chute, sur la Batiscan, jusqu'à la Chute des Cheminées, 3,000 pieds plus bas, où l'usine sera érigée. Le tunnel passera sous l'usine actuelle qui restera en activité pendant tout le temps des travaux. La dame repoussera les eaux jusqu'à la Chute Platte.

L'énergie de la nouvelle usine passera sur la ligne de transmission de la Shawinigan jusqu'à Québec. Une ligne de jonction de six milles sera établie.

Recettes ferroviaires

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 21 au 31 octobre, se chiffrent par \$6,209,000, comparativement à \$8,113,000, pour la période correspondante de l'année dernière; c'est une diminution de \$1,904,000.

Ottawa, 4. — Les revenus nets d'opération du C.N.R. pour ses lignes des Etats-Unis ont été de \$3,361,712 pour la période de huit mois terminée en août au lieu de \$6,063,232 pour la période correspondante l'an dernier. Ces chiffres sont compilés par l'office fédéral de la statistique.

Les revenus nets des lignes du Canada ont été de \$566,651, au lieu d'un déficit d'opération de \$982,995 l'an dernier.

Le total des revenus nets d'opération pour les huit mois est de \$3,928,364 au lieu de \$5,080,237 en 1923.

La Laurentide a des réserves

Grand'Mère, 4. — La Laurentide Pulp and Paper a actuellement une réserve de 140,000 cordes de bois de pulpe dont elle se servira l'hiver prochain. C'est la plus forte réserve que la compagnie ait jamais eue. Il y a quelques années, la réserve s'était élevée à 110,000 tonnes.

Les faillites

L'agence Dun rapporte qu'il s'est produit 413 faillites aux Etats-Unis

Crédit Canadien

INCORPORÉ
90, RUE ST-JACQUES
TELEPHONES: MAIN 2726-2807-3097
Carter Postal 1180

NOUS COTONS, ACHETONS ET VENDONS TOUTES OBLIGATIONS FEDERALES, PROVINCIALES, MUNICIPALES, PAROISSIALES ET DE SERVICES PUBLICS.

Nous offrons:
Province de Québec 5 1/2% 1936
Mont-Royal (C.M.) 5% 1944
Verdun 5% 1934
Hull 4% 1941
Trois-Rivières 5% 1932
Trois-Rivières 5 1/2% 1929
Chicoutimi 5 1/2% 1936
Edmonton 5% 1938

Outremont
Fabrique Ste-Madeleine 5 1/2% 1934
Montreal Tramways 6% 1929
Quebec Power 6% 1933
Montreal Public Services 5% 1942
Manitoba Power 7% 1941

Les Bons de la Victoire échéant le 1er novembre 1924, sont échangés ou remboursés sans frais à nos bureaux.

Crédit Canadien
INCORPORÉ
90, RUE ST-JACQUES
TELEPHONES: MAIN 2726-2807-3097
Carter Postal 1180

la semaine dernière au lieu de 402 la semaine précédente et de 308, la semaine correspondante l'an dernier.

Au Canada la même agence rapporte qu'il y a eu 39 faillites la semaine dernière au lieu de 60 la semaine précédente et de 60 également la semaine correspondante l'an dernier.

Le président, M. F. W. Molson, a déclaré que la Banque de Montréal avait fait un examen minutieux de l'actif de la Banque Molsons et qu'il avait fallu réduire de deux millions de dollars le fonds de réserve, qui est maintenant de \$3,000,000, soit les trois quarts du capital-actions.

Le rapport annuel pour l'exercice fiscal financier, clos le 30 septembre, indique des bénéfices nets de \$577,544, comparativement à \$614,357 en 1923, et à \$682,104 en 1922. La proportion applicable au paiement des dividendes est de 12.88 pour cent, au lieu de 13.66 en 1923, et de 15.18 en 1922.

Au bilan, le principal changement est la diminution de deux millions de dollars qu'on relève à la réserve. Les dépôts sont à peu près les mêmes; les dépôts d'épargne ont diminué d'un million et demi, tandis que les dépôts en comptes courants ont augmenté d'autant.

A l'actif, on remarque que le dépôt à la Réserve centrale d'or a diminué de \$500,000, de \$1,000,000 qu'il était auparavant.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA
Date, 4 novembre 1924

Echéance	Prix	Rendement
1 déc. 1925	100.95	4.52
1 oct. 1931	102.00	4.67
1 mars 1		

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Ils furent supérieurs il y a quatre ans

Les fervents de la boxe qui se sont rendus au Monument National hier soir pour être témoins de la rencontre entre Leo Kid Roy et Billy DeFoe, deux aspirants au championnat mondial des poids plumes ont laissé la salle de la rue Saint-Laurent fort dégoutés et un grand nombre promirent, jurèrent même de ne jamais plus assister à une séance de boxe en notre ville. Ce mécontentement n'était pas causé par la façon dont les combats ont été disputés, car toutes les batailles à l'effiche ont été intéressantes au possible et nous pouvons dire sans crainte et nous pouvons dire sans crainte que les juges ont été satisfaits de la qualité de sport journal, mais les fervents de la boxe ont été dégoutés de la décision des juges Cummings et Rubin qui accorda la victoire au boxeur américain. Le verdict rendu suffisait amplement pour exhaler la mauvaise humeur des sportsmen, car cette décision est la plus absurde, la plus injuste rendue jusqu'ici et nous ne craignons pas de dire qu'en déclarant Roy défait, les juges ont tout simplement enlevé la victoire au pratiqué de Raoul Godbout.

Rares sont les athlètes qui parvinrent à rééditer à Colombes, l'exploit qu'ils accomplirent quatre ans auparavant, à Anvers.

Il arrive fréquemment d'entendre parler de la constance athlétique de certains sportsmen. Combien de fois, en France, ne nous a-t-on pas donné en exemple Mourlon, Paoli, Géo André, qui, depuis de nombreuses années sur la brèche, figurent encore au premier rang de nos représentants. A ce sujet, il est curieux de comparer les résultats et les classements obtenus, à quatre ans d'intervalle, par les athlètes qui participèrent consécutivement aux Jeux d'Anvers et à ceux de Paris.

Avant de se livrer à l'établissement de ces parallèles, il importe de faire état de l'évolution générale du niveau athlétique durant ces quatre ans. Seul, Paddock fit preuve de la difficulté de plus en plus grande de se qualifier et de se classer dans une finale.

Nous nous creusons la tête pour trouver une raison qui aurait pu motiver la décision des juges, mais c'est peine inutile, car nous ne voyons pas et nous ne comprenons jamais comment les deux "connaisseurs" nommés par la Commission Athlétique de Montréal ont pu s'imaginer que le boxeur local avait été défait par son rival.

En sprint pur, trois des six finalistes de 1920 se sont retrouvés en 1924: Paddock, rétrograda de la première à la cinquième place; Scholz gagna quelques rangs et passa de la place de cinquième à celle de second, tandis que Marchison fut second. Seul, Paddock fit les deux finales de 200 mètres et fut sixième des deux fois; par contre, Scholz, qui n'était pas engagé en 1920, gagna l'épreuve en 1924, dans le temps de 21" 3-5 au lieu de 22 secondes précédemment, et Marchison, quatrième à Anvers, ne prit pas le départ à Paris.

Dans le 400 mètres, Butler fut le seul à faire les deux finales; second en 1920, d'une épreuve gagnée en 49 secondes, il fut troisième en 1924, réalisant un temps nettement inférieur à 49 secondes. Engdahl, troisième en 1920, fut éliminé chez nous en demi-finale.

Nous comprendrions que les juges auraient pu décerner la victoire à DeFoe si celui-ci avait ébranlé le Canadien et si celui-ci avait constamment à l'attaque. Il est encore à se demander si l'affirmation plus scientifique, mais c'est le contraire qui s'est produit. Comme nous le disons plus haut, Roy a envoyé son rival au matelas, il n'a pas bronché sous les coups de l'Américain, a forcé son rival à se tenir sur la défensive et il a fait preuve d'autant de science que le boxeur new-yorkais et malgré tout il a été déclaré vaincu. C'est le comble de l'ignorance et de l'injustice.

Dans les épreuves de concours, les finalistes communs sont rares: Javelot gagna les deux épreuves de 55 m. 78 en 1920 et 62 m. 96 en 1924; Niklander, gagnant du disque à Anvers, ne fut pas finaliste à Paris, en étant de même vaincu par l'Anglais; l'Anglais gagna la première à la troisième place; le Canada est quatrième au lieu de sixième, et le Sud-Africain disparut de la finale.

Dans le pentathlon, Lethonen remporta la victoire à quatre ans d'intervalle, tandis que Legendre gagna une place au classement, étant troisième en 1924. En revanche, il n'est ressorti de cet exposé deux enseignements athlétiques. Tout d'abord, un athlète, même s'il s'agit d'un sprinter, peut fournir pendant longtemps des performances; il suffit pour cela qu'il prenne soin de lui-même et sache diriger son entraînement.

Pour démontrer que les connaisseurs ne s'attendaient pas à un tel verdict, qu'il nous suffise de relater un petit incident: Un gérant de boxeurs, un ancien promoteur, avait risqué un assez fort montant sur les chances de DeFoe et il suivait les mouvements des deux boxeurs. A la huitième ronde, il se rendit compte que la victoire appartenait à Roy et sans attendre la fin du combat, il remit de lui-même à la personne avec qui il avait engagé le pari, le montant risqué et sa surprise fut grande lorsque, à la fin des dix rondes réglementaires, il apprit la décision des juges. Il reprit son argent et celui de l'autre et se contenta de sourire en ajoutant cependant que c'était de l'argent trouvé.

En 800 et 1,500 mètres, on ne trouve pas de finalistes communs. Paulen et Martin avaient été éliminés en 1920. Joe Roy, chaque fois nommé pour les places d'honneur, fut régulièrement au-dessous de sa réputation.

D'autre part, un as est un individu rare. D'une technique égale et d'un style alerte, un jeune athlète ne peut pas prétendre battre avec toutes les garanties de régularité un ancien qui a pour lui la qualité. Il n'est pas possible, en quatre ans, de renouveler complètement l'ensemble des représentants olympiques; il en est qui, forcément, disparaissent; obligatoirement, d'autres s'imposent, mais ceux qui restent en "classe" demeurent, car la "classe" est une qualité exceptionnelle.

Les juges ont eu peur à leur peau après avoir rendu cette décision ridicule et sans la protection de la police, ces "honorables officiers" auraient été mis knock-out par les spectateurs en furie. Ils ne l'auraient certainement pas volé, car un tel verdict méritait une bonne leçon à ceux qui l'avaient rendu.

Seul Nurni courut deux fois les 5,000 mètres. On se rappelle la lutte qu'il engagea, en 1920, avec Guillemin et la façon dont il fut battu en fin d'une course gagnée en 14' 53"; il prit une singulière revanche en 1924 et gagna l'épreuve en 14' 31", réalisant une performance d'autant plus méritoire que peu surprenante, il avait remporté le 1,500 mètres en 3' 53".

Tant qu'au combat il fut très intéressant, il était parfaitement bien équilibré car il n'y avait qu'une livre et demie de différence dans le pesantier. Et ce fut une lutte entre la force et la jeunesse contre l'expérience. Roy avait la force brutale tandis que DeFoe avait l'habileté à son actif.

Les juges ont eu peur à leur peau après avoir rendu cette décision ridicule et sans la protection de la police, ces "honorables officiers" auraient été mis knock-out par les spectateurs en furie. Ils ne l'auraient certainement pas volé, car un tel verdict méritait une bonne leçon à ceux qui l'avaient rendu.

Devaney fit les deux finales de steeple; troisième en 1920, il dut se contenter, il y a quelques semaines, de la place de septième.

Il ne restait plus qu'une chose à faire au promoteur Moore. C'est de rematcher les deux hommes pour une distance de douze rondes. Et en même temps qu'on nous permette de nommer un juge canadien et l'autre irlandais, puisque DeFoe est fils de la verte Erin. Hier soir nous avons deux juges neutres, de langue israélite. Ils ont probablement voulu être consciencieux, mais ils se sont sûrement grandement trompés.

La scène qui a suivi la décision des juges et les mauvais parti qu'on a voulu faire des spectateurs à MM. Cummings et Rubin doivent suffire pour décider notre commission à dispenser des services de ces officiers à l'avenir et nous croyons, dans l'intérêt du sport de la boxe à Montréal, qu'il serait préférable de revenir à l'ancien système, c'est-

à-dire d'éliminer les décisions, et l'on ne peut avoir de juges compétents et désintéressés.

Il est fort probable que, dès l'année prochaine, en raison de la vague sans cesse croissante des sports à travers le monde, les nations sportives intensifieront leur action, les uns afin de conserver leur supériorité, et les autres pour parvenir au premier plan.

La scène qui a suivi la décision des juges et les mauvais parti qu'on a voulu faire des spectateurs à MM. Cummings et Rubin doivent suffire pour décider notre commission à dispenser des services de ces officiers à l'avenir et nous croyons, dans l'intérêt du sport de la boxe à Montréal, qu'il serait préférable de revenir à l'ancien système, c'est-

On a d'abord élu les officiers de la sous-commission pour la prochaine saison: président, M. Brunaud; Ponthriand, vice-président; M. Charles Laurin; secrétaire, M. F.-C. Lefort; directeurs: MM. Désy et Paul Désautels. Tous ont été élus unanimement.

Les joueurs sont priés de former leurs équipes comme il est dit plus haut et de donner leurs noms au secrétaire le plus tôt possible afin que les parties puissent commencer le 8 novembre au plus tard.

La nouvelle section est très optimiste quant au recrutement et les membres actuels s'attendent à ce qu'un grand nombre de skieurs demandent leur admission. Le comité projette d'organiser deux soirées générales chaque semaine selon que le temps le permettra. Les membres auront le privilège d'amener des jeunes filles et après chaque sortie il y aura réception à la païstère. La direction a mis un salon à la disposition de la section.

Le comité invite cordialement tous les skieurs à s'inscrire dans le club du National. Sont invités les artistes du ski comme les débutants. Ceux-ci sont assurés de trouver au National un accueil cordial et franchement amical. Le secrétaire se fera un plaisir de répondre aux demandes d'informations qui lui

seront faites. La date de la prochaine assemblée sera annoncée dans les journaux.

LEO KID ROY SE FAIT ENLEVER UNE VICTOIRE BIEN MERITEE

Notre compatriote après avoir eu l'avantage sur Billy DeFoe est déclaré vaincu par les juges Cummings et Rubin—Girardin et Mullen vainqueurs.

Les amateurs s'étaient rendus en grand nombre hier soir au Monument National pour être témoins des combats organisés sous la direction de M. Alex Moore, promoteur du Club Athlétique Olympique. Les milliers de spectateurs qui quoique ayant été témoins de trois combats intéressants ont quitté la salle fort mécontents à la suite de la décision rendue par les juges dans le combat principal qui alignait Léo Kid Roy et Billy DeFoe car après avoir eu l'avantage sur son adversaire le protégé de Raoul Godbout s'est vu rayer la victoire au bénéfice de son rival.

Le corps qui força Roy à rester sur la défensive. La quatrième ronde fut excessivement intéressante. Ce fut un échange continu, avec Roy cherchant la figure et DeFoe bûchant dans le corps. Il y eut du beau travail de fait des deux côtés. Dans la cinquième ronde ce fut dans le corps que les deux boxeurs échangèrent. Roy eut l'air de vouloir se servir du même style que son adversaire et il l'a fort bien imité. Et à la sixième on débuta avec furie, mais Roy encaissa deux directs à la mâchoire. Ceci sembla faire bouillir le Canadien qui fonce avec furie. On aurait certainement dit qu'il perdait la tête, mais heureusement pour lui il prit sur lui. Dans la septième ronde ce fut à peu près la même chose. Les honneurs furent assez partagés. A la huitième il aurait encore été difficile de donner la palme à qui que ce soit. Jusqu'à cette ronde il n'y avait sûrement pas eu beaucoup de différence, à l'exception du knockdown compté par le Canadien.

Nos lecteurs pourront lire dans la première colonne de cette page notre opinion sur la décision rendue par MM. Rubin et Cummings et nous nous dispenserons de faire d'autres commentaires, pour le moment du moins, mais nous nous contenterons de relater ce qu'écrié à ce sujet notre confrère Larivée du Canada: Billy DeFoe, de New-York, a obtenu la décision des juges contre Kid Roy, hier soir au Monument National. Voilà le verdict officiel, tel qu'il sera enregistré par la Commission Athlétique de la cité de Montréal, mais nous devons tout de suite déclarer que nous sommes loin de partager l'opinion des "honorables juges".

Montréal rendant visite au club de l'endroit. Montréal jouera sa première partie ici le mercredi 5 décembre. Son adversaire sera Hamilton. Ce soir-là tous les clubs seront à l'œuvre, car Boston jouera à Toronto et Canadien visitera Ottawa. Voici le calendrier des joutes: Samedi, 29 novembre. — Saint-Patrick et Canadiens; Ottawa à Hamilton. Lundi, 1er décembre. — Montréal à Boston. Mercredi, 3 décembre. — Boston à Saint-Patrick; Hamilton à Montréal; Canadiens à Ottawa. Samedi, 6 décembre. — Hamilton à Saint-Patrick; Ottawa à Montréal. Lundi, 8 décembre. — Canadiens à Boston. Mercredi, 10 décembre. — Boston à Hamilton; Montréal à Canadiens; Saint-Patrick à Ottawa. Samedi, 13 décembre. — Montréal à Saint-Patrick; Hamilton à Canadiens. Lundi, 15 décembre. — Ottawa à Boston. Mercredi, 17 décembre. — Canadiens à Saint-Patrick; Boston à Montréal; Hamilton à Ottawa. Samedi, 20 décembre. — Montréal à Hamilton; Ottawa à Canadiens. Lundi, 22 décembre. — Saint-Patrick à Boston. Mardi, 23 décembre. — Montréal à Hamilton; Ottawa à Canadiens. Jeudi, 25 décembre. — Saint-Patrick à Hamilton; Boston à Canadiens. Samedi, 27 décembre. — Canadiens à Montréal; Ottawa à Saint-Patrick. Lundi, 29 novembre. — Hamilton à Boston. Mercredi, 31 décembre. — Saint-Patrick à Montréal; Canadiens à Hamilton; Boston à Ottawa. Samedi, 3 janvier. — Canadiens à Saint-Patrick; Boston à Montréal; Hamilton à Ottawa. Lundi, 5 janvier. — Saint-Patrick à Boston. Mercredi, 7 janvier. — Montréal à Hamilton; Ottawa à Canadiens. Samedi, 10 janvier. — Hamilton à Saint-Patrick; Montréal à Ottawa; Boston à Canadiens. Lundi, 12 janvier. — Hamilton à Boston. Mercredi, 14 janvier. — Canadiens à Montréal; Ottawa à Saint-Patrick. Samedi, 17 janvier. — Saint-Patrick à Montréal; Canadiens à Hamilton; Boston à Ottawa. Mercredi, 21 janvier. — Montréal à Boston; Saint-Patrick à Canadiens; Ottawa à Hamilton. Samedi, 24 janvier. — Boston à Saint-Patrick; Hamilton à Montréal; Canadiens à Ottawa. Mercredi, 28 janvier. — Canadiens à Boston; Saint-Patrick à Hamilton; Ottawa à Montréal. Samedi, 31 janvier. — Boston à Hamilton; Montréal à Canadiens; Saint-Patrick à Ottawa. Mercredi, 4 février. — Canadiens à Boston; Saint-Patrick à Hamilton; Montréal à Saint-Patrick; Ottawa à Canadiens. Samedi, 7 février. — Canadiens à Saint-Patrick; Boston à Montréal; Hamilton à Ottawa. Mercredi, 11 février. — Saint-Patrick à Boston; Montréal à Hamilton; Ottawa à Canadiens. Samedi, 14 février. — Hamilton à Saint-Patrick; Montréal à Ottawa; Boston à Canadiens. Mercredi, 18 février. — Hamilton à Boston; Canadiens à Saint-Patrick; Ottawa à Hamilton. Samedi, 21 février. — Saint-Patrick à Montréal; Canadiens à Hamilton; Boston à Ottawa. Mercredi, 25 février. — Montréal à Boston; Saint-Patrick à Canadiens; Ottawa à Hamilton. Samedi, 28 février. — Boston à Saint-Patrick; Hamilton à Montréal; Canadiens à Ottawa. Mercredi, 4 mars. — Canadiens à Boston; Saint-Patrick à Hamilton; Ottawa à Montréal. Samedi, 7 mars. — Boston à Hamilton; Montréal à Canadiens; Saint-Patrick à Ottawa. Lundi, 9 mars. — Montréal à Saint-Patrick; Hamilton à Canadiens; Ottawa à Boston.

Le rideau de la scène fut finalement baissé, mais il y avait encore des spectateurs sur le théâtre et ici encore la tempête éclata. On entendait les juges qui faillirent se faire faire un mauvais parti. Il fallut que la police les escorte jusque sur la rue et voir à ce qu'ils soient bien enfermés dans une machine, qui les probablement ramènera chez eux sains et saufs.

Le président Frank Calder a hier révisé le calendrier des parties de la Ligue de hockey nationale. Il avait été soumis dimanche à la réunion des délégués, mais il a fallu faire quelques changements. La cédule qui suit est donc officielle et nous invitons les amateurs à la conserver.

Les amateurs s'étaient rendus en grand nombre hier soir au Monument National pour être témoins des combats organisés sous la direction de M. Alex Moore, promoteur du Club Athlétique Olympique. Les milliers de spectateurs qui quoique ayant été témoins de trois combats intéressants ont quitté la salle fort mécontents à la suite de la décision rendue par les juges dans le combat principal qui alignait Léo Kid Roy et Billy DeFoe car après avoir eu l'avantage sur son adversaire le protégé de Raoul Godbout s'est vu rayer la victoire au bénéfice de son rival.

Le corps qui força Roy à rester sur la défensive. La quatrième ronde fut excessivement intéressante. Ce fut un échange continu, avec Roy cherchant la figure et DeFoe bûchant dans le corps. Il y eut du beau travail de fait des deux côtés. Dans la cinquième ronde ce fut dans le corps que les deux boxeurs échangèrent. Roy eut l'air de vouloir se servir du même style que son adversaire et il l'a fort bien imité. Et à la sixième on débuta avec furie, mais Roy encaissa deux directs à la mâchoire. Ceci sembla faire bouillir le Canadien qui fonce avec furie. On aurait certainement dit qu'il perdait la tête, mais heureusement pour lui il prit sur lui. Dans la septième ronde ce fut à peu près la même chose. Les honneurs furent assez partagés. A la huitième il aurait encore été difficile de donner la palme à qui que ce soit. Jusqu'à cette ronde il n'y avait sûrement pas eu beaucoup de différence, à l'exception du knockdown compté par le Canadien.

Les amateurs s'étaient rendus en grand nombre hier soir au Monument National pour être témoins des combats organisés sous la direction de M. Alex Moore, promoteur du Club Athlétique Olympique. Les milliers de spectateurs qui quoique ayant été témoins de trois combats intéressants ont quitté la salle fort mécontents à la suite de la décision rendue par les juges dans le combat principal qui alignait Léo Kid Roy et Billy DeFoe car après avoir eu l'avantage sur son adversaire le protégé de Raoul Godbout s'est vu rayer la victoire au bénéfice de son rival.

Le corps qui força Roy à rester sur la défensive. La quatrième ronde fut excessivement intéressante. Ce fut un échange continu, avec Roy cherchant la figure et DeFoe bûchant dans le corps. Il y eut du beau travail de fait des deux côtés. Dans la cinquième ronde ce fut dans le corps que les deux boxeurs échangèrent. Roy eut l'air de vouloir se servir du même style que son adversaire et il l'a fort bien imité. Et à la sixième on débuta avec furie, mais Roy encaissa deux directs à la mâchoire. Ceci sembla faire bouillir le Canadien qui fonce avec furie. On aurait certainement dit qu'il perdait la tête, mais heureusement pour lui il prit sur lui. Dans la septième ronde ce fut à peu près la même chose. Les honneurs furent assez partagés. A la huitième il aurait encore été difficile de donner la palme à qui que ce soit. Jusqu'à cette ronde il n'y avait sûrement pas eu beaucoup de différence, à l'exception du knockdown compté par le Canadien.

Les amateurs s'étaient rendus en grand nombre hier soir au Monument National pour être témoins des combats organisés sous la direction de M. Alex Moore, promoteur du Club Athlétique Olympique. Les milliers de spectateurs qui quoique ayant été témoins de trois combats intéressants ont quitté la salle fort mécontents à la suite de la décision rendue par les juges dans le combat principal qui alignait Léo Kid Roy et Billy DeFoe car après avoir eu l'avantage sur son adversaire le protégé de Raoul Godbout s'est vu rayer la victoire au bénéfice de son rival.

Le corps qui força Roy à rester sur la défensive. La quatrième ronde fut excessivement intéressante. Ce fut un échange continu, avec Roy cherchant la figure et DeFoe bûchant dans le corps. Il y eut du beau travail de fait des deux côtés. Dans la cinquième ronde ce fut dans le corps que les deux boxeurs échangèrent. Roy eut l'air de vouloir se servir du même style que son adversaire et il l'a fort bien imité. Et à la sixième on débuta avec furie, mais Roy encaissa deux directs à la mâchoire. Ceci sembla faire bouillir le Canadien qui fonce avec furie. On aurait certainement dit qu'il perdait la tête, mais heureusement pour lui il prit sur lui. Dans la septième ronde ce fut à peu près la même chose. Les honneurs furent assez partagés. A la huitième il aurait encore été difficile de donner la palme à qui que ce soit. Jusqu'à cette ronde il n'y avait sûrement pas eu beaucoup de différence, à l'exception du knockdown compté par le Canadien.

Les amateurs s'étaient rendus en grand nombre hier soir au Monument National pour être témoins des combats organisés sous la direction de M. Alex Moore, promoteur du Club Athlétique Olympique. Les milliers de spectateurs qui quoique ayant été témoins de trois combats intéressants ont quitté la salle fort mécontents à la suite de la décision rendue par les juges dans le combat principal qui alignait Léo Kid Roy et Billy DeFoe car après avoir eu l'avantage sur son adversaire le protégé de Raoul Godbout s'est vu rayer la victoire au bénéfice de son rival.

Le corps qui força Roy à rester sur la défensive. La quatrième ronde fut excessivement intéressante. Ce fut un échange continu, avec Roy cherchant la figure et DeFoe bûchant dans le corps. Il y eut du beau travail de fait des deux côtés. Dans la cinquième ronde ce fut dans le corps que les deux boxeurs échangèrent. Roy eut l'air de vouloir se servir du même style que son adversaire et il l'a fort bien imité. Et à la sixième on débuta avec furie, mais Roy encaissa deux directs à la mâchoire. Ceci sembla faire bouillir le Canadien qui fonce avec furie. On aurait certainement dit qu'il perdait la tête, mais heureusement pour lui il prit sur lui. Dans la septième ronde ce fut à peu près la même chose. Les honneurs furent assez partagés. A la huitième il aurait encore été difficile de donner la palme à qui que ce soit. Jusqu'à cette ronde il n'y avait sûrement pas eu beaucoup de différence, à l'exception du knockdown compté par le Canadien.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

ROUAIRE DE LA BANLIEUE, 1924 (LIGNE DE LACHINE)

De la Gare-Pas, service de 15 minutes à partir de 6.45 a. m.

De la Place d'Armes (Bureau de Postes), service de 15 minutes de 5.30 a. m. à 6.00 a. m. 7 minutes de 6.00 a. m. à 6.05 a. m. 15 minutes de 6.05 a. m. à 6.20 a. m. 15 minutes de 6.20 a. m. à 6.35 a. m. 15 minutes de 6.35 a. m. à 6.50 a. m. 15 minutes de 6.50 a. m. à 7.05 a. m. 15 minutes de 7.05 a. m. à 7.20 a. m. 15 minutes de 7.20 a. m. à 7.35 a. m. 15 minutes de 7.35 a. m. à 7.50 a. m. 15 minutes de 7.50 a. m. à 8.05 a. m. 15 minutes de 8.05 a. m. à 8.20 a. m. 15 minutes de 8.20 a. m. à 8.35 a. m. 15 minutes de 8.35 a. m. à 8.50 a. m. 15 minutes de 8.50 a. m. à 9.05 a. m. 15 minutes de 9.05 a. m. à 9.20 a. m. 15 minutes de 9.20 a. m. à 9.35 a. m. 15 minutes de 9.35 a. m. à 9.50 a. m. 15 minutes de 9.50 a. m. à 10.05 a. m. 15 minutes de 10.05 a. m. à 10.20 a. m. 15 minutes de 10.20 a. m. à 10.35 a. m. 15 minutes de 10.35 a. m. à 10.50 a. m. 15 minutes de 10.50 a. m. à 11.05 a. m. 15 minutes de 11.05 a. m. à 11.20 a. m. 15 minutes de 11.20 a. m. à 11.35 a. m. 15 minutes de 11.35 a. m. à 11.50 a. m. 15 minutes de 11.50 a. m. à 12.05 a. m. 15 minutes de 12.05 a. m. à 12.20 a. m. 15 minutes de 12.20 a. m. à 12.35 a. m. 15 minutes de 12.35 a. m. à 12.50 a. m. 15 minutes de 12.50 a. m. à 1.05 a. m. 15 minutes de 1.05 a. m. à 1.20 a. m. 15 minutes de 1.20 a. m. à 1.35 a. m. 15 minutes de 1.35 a. m. à 1.50 a. m. 15 minutes de 1.50 a. m. à 2.05 a. m. 15 minutes de 2.05 a. m. à 2.20 a. m. 15 minutes de 2.20 a. m. à 2.35 a. m. 15 minutes de 2.35 a. m. à 2.50 a. m. 15 minutes de 2.50 a. m. à 3.05 a. m. 15 minutes de 3.05 a. m. à 3.20 a. m. 15 minutes de 3.20 a. m. à 3.35 a. m. 15 minutes de 3.35 a. m. à 3.50 a. m. 15 minutes de 3.50 a. m. à 4.05 a. m. 15 minutes de 4.05 a. m. à 4.20 a. m. 15 minutes de 4.20 a. m. à 4.35 a. m. 15 minutes de 4.35 a. m. à 4.50 a. m. 15 minutes de 4.50 a. m. à 5.05 a. m. 15 minutes de 5.05 a. m. à 5.20 a. m. 15 minutes de 5.20 a. m. à 5.35 a. m. 15 minutes de 5.35 a. m. à 5.50 a. m. 15 minutes de 5.50 a. m. à 6.05 a. m. 15 minutes de 6.05 a. m. à 6.20 a. m. 15 minutes de 6.20 a. m. à 6.35 a. m. 15 minutes de 6.35 a. m. à 6.50 a. m. 15 minutes de 6.50 a. m. à 7.05 a. m. 15 minutes de 7.05 a. m. à 7.20 a. m. 15 minutes de 7.20 a. m. à 7.35 a. m. 15 minutes de 7.35 a. m. à 7.50 a. m. 15 minutes de 7.50 a. m. à 8.05 a. m. 15 minutes de 8.05 a. m. à 8.20 a. m. 15 minutes de 8.20 a. m. à 8.35 a. m. 15 minutes de 8.35 a. m. à 8.50 a. m. 15 minutes de 8.50 a. m. à 9.05 a. m. 15 minutes de 9.05 a. m. à 9.20 a. m. 15 minutes de 9.20 a. m. à 9.35 a. m. 15 minutes de 9.35 a. m. à 9.50 a. m. 15 minutes de 9.50 a. m. à 10.05 a. m. 15 minutes de 10.05 a. m. à 10.20 a. m. 15 minutes de 10.20 a. m. à 10.35 a. m. 15 minutes de 10.35 a. m. à 10.50 a. m. 15 minutes de 10.50 a. m. à 11.05 a. m. 15 minutes de 11.05 a. m. à 11.20 a. m. 15 minutes de 11.20 a. m. à 11.35 a. m. 15 minutes de 11.35 a. m. à 11.50 a. m. 15 minutes de 11.50 a. m. à 12.05 a. m. 15 minutes de 12.05 a. m. à 12.20 a. m. 15 minutes de 12.20 a. m. à 12.35 a. m. 15 minutes de 12.35 a. m. à 12.50 a. m. 15 minutes de 12.50 a. m. à 1.05 a. m. 15 minutes de 1.05 a. m. à 1.20 a. m. 15 minutes de 1.20 a. m. à 1.35 a. m. 15 minutes de 1.35 a. m. à 1.50 a. m. 15 minutes de 1.50 a. m. à 2.05 a. m. 15 minutes de 2.05 a. m. à 2.20 a. m. 15 minutes de 2.20 a. m. à 2.35 a. m. 15 minutes de 2.35 a. m. à 2.50 a. m. 15 minutes de 2.50 a. m. à 3.05 a. m. 15 minutes de 3.05 a. m. à 3.20 a. m. 15 minutes de 3.20 a. m. à 3.35 a. m. 15 minutes de 3.35 a. m. à 3.50 a. m. 15 minutes de 3.50 a. m. à 4.05 a. m. 15 minutes de 4.05 a. m. à 4.20 a. m. 15 minutes de 4.20 a. m. à 4.35 a. m. 15 minutes de 4.35 a. m. à 4.50 a. m. 15 minutes de 4.50 a. m. à 5.05 a. m. 15 minutes de 5.05 a. m. à 5.20 a. m. 15 minutes de 5.20 a. m. à 5.35 a. m. 15 minutes de 5.35 a. m. à 5.50 a. m. 15 minutes de 5.50 a. m. à 6.05 a. m. 15 minutes de 6.05 a. m. à 6.20 a. m. 15 minutes de 6.20 a. m. à 6.35 a. m. 15 minutes de 6.35 a. m. à 6.50 a. m. 15 minutes de 6.50 a. m. à 7.05 a. m. 15 minutes de 7.05 a. m. à 7.20 a. m. 15 minutes de 7.20 a. m. à 7.35 a. m. 15 minutes de 7.35 a. m. à 7.50 a. m. 15 minutes de 7.50 a. m. à 8.05 a. m. 15 minutes de 8.05 a. m. à 8.20 a. m. 15 minutes de 8.20 a. m. à 8.35 a. m. 15 minutes de 8.35 a. m. à 8.50 a. m. 15 minutes de 8.50 a. m. à 9.05 a. m. 15 minutes de 9.05 a. m. à 9.20 a. m. 15 minutes de 9.20 a. m. à 9.35 a. m. 15 minutes de 9.35 a. m. à 9.50 a. m. 15 minutes de 9.50 a. m. à 10.05 a. m. 15 minutes de 10.05 a. m. à 10.20 a. m. 15 minutes de 10.20 a. m. à 10.35 a. m. 15 minutes de 10.35 a. m. à 10.50 a. m. 15 minutes de 10.50 a. m. à 11.05 a. m. 15 minutes de 11.05 a. m. à 11.20 a. m. 15 minutes de 11.20 a. m. à 11.35 a. m. 15 minutes de 11.35 a. m. à 11.50 a. m. 15 minutes de 11.50 a. m. à 12.05 a. m. 15 minutes de 12.05 a. m. à 12.20 a. m. 15 minutes de 12.20 a. m. à 12.35 a. m. 15 minutes de 12.35 a. m. à 12.50 a. m. 15 minutes de 12.50 a. m. à 1.05 a. m. 15 minutes de 1.05 a. m. à 1.20 a. m. 15 minutes de 1.20 a. m. à 1.35 a. m. 15 minutes de 1.35 a. m. à 1.50 a. m. 15 minutes de 1.50 a. m. à 2.05 a. m. 15 minutes de 2.05 a. m. à 2.20 a. m. 15 minutes de 2.20 a. m. à 2.35 a. m. 15 minutes de 2.35 a. m. à 2.50 a. m. 15 minutes de 2.50 a. m. à 3.05 a. m. 15 minutes de 3.05 a. m. à 3.20 a. m. 15 minutes de 3.20 a. m. à 3.35 a. m. 15 minutes de 3.35 a. m. à 3.50 a. m. 15 minutes de 3.50 a. m. à 4.05 a. m. 15 minutes de 4.05 a. m. à 4.20 a. m. 15 minutes de 4.20 a. m. à 4.35 a. m. 15 minutes de 4.35 a. m. à 4.50 a. m. 15 minutes de 4.50 a. m. à 5.05 a. m. 15 minutes de 5.05 a. m. à 5.20 a. m. 15 minutes de 5.20 a. m. à 5.35 a. m. 15 minutes de 5.35 a. m. à 5.50 a. m. 15 minutes de 5.50 a. m. à 6.05 a. m. 15 minutes de 6.05 a. m. à 6.20 a. m. 15 minutes de 6.20 a. m. à 6.35 a. m. 15 minutes de 6.35 a. m. à 6.50 a. m. 15 minutes de 6.50 a. m. à 7.05 a. m. 15 minutes de 7.05 a. m. à 7.20 a. m. 15 minutes de 7.20 a. m. à 7.35 a. m. 15 minutes de 7.35 a. m. à 7.50 a. m. 15 minutes de 7.50 a. m. à 8.05 a. m. 15 minutes de 8.05 a. m. à 8.20 a. m. 15 minutes de 8.20 a. m. à 8.35 a. m. 15 minutes de 8.35 a. m. à 8.50 a. m. 15 minutes de 8.50 a. m. à 9.05 a. m. 15 minutes de 9.05 a. m. à 9.20 a. m. 15 minutes de 9.20 a. m. à 9.35 a. m. 15 minutes de 9.35 a. m. à 9.50 a. m. 15 minutes de 9.50 a. m. à 10.05 a. m. 15 minutes de 10.05 a. m. à 10.20 a. m. 15 minutes de 10.20 a. m. à 10.35 a. m. 15 minutes de 10.35 a. m. à 10.50 a. m. 15 minutes de 10.50 a. m. à 11.05 a. m. 15 minutes de 11.05 a. m. à 11.20 a. m. 15 minutes de 11.20 a. m. à 11.35 a. m. 15 minutes de 11.35 a. m. à 11.50 a. m. 15 minutes de 11.50 a. m. à 12.05 a. m. 15 minutes de 12.05 a. m. à 12.20 a. m. 15 minutes de 12.20 a. m. à 12.35 a. m. 15 minutes de 12.35 a. m. à 12.50 a. m. 15 minutes de 12.50 a. m. à 1.05 a. m. 15 minutes de 1.05 a. m. à 1.20 a. m. 15 minutes de 1.20 a. m. à 1.35 a. m. 15 minutes de 1.35 a. m. à 1.50 a. m. 15 minutes de 1.50 a. m. à 2.05 a. m. 15 minutes de 2.05 a. m. à 2.20 a. m. 15 minutes de 2.20 a. m. à 2.35 a. m. 15 minutes de 2.35 a. m. à 2.50 a. m. 15 minutes de 2.50 a. m. à 3.05 a. m. 15 minutes de 3.05 a. m. à 3.20 a. m. 15 minutes de 3.20 a. m. à 3.35 a. m. 15 minutes de 3.35 a. m. à 3.50 a. m. 15 minutes de 3.50 a. m. à 4.05 a. m. 15 minutes de 4.05 a. m. à 4.20 a. m. 15 minutes de 4.20 a. m. à 4.35 a. m. 15 minutes de 4.35 a. m. à 4.50 a. m. 15 minutes de 4.50 a. m. à 5.05 a. m. 15 minutes de 5.05 a. m. à 5.20 a. m. 15 minutes de 5.20 a. m. à 5.35 a. m. 15 minutes de 5.35 a. m. à 5.50 a. m. 15 minutes de 5.50 a. m. à 6.05 a. m. 15 minutes de 6.05 a. m. à 6.20 a. m. 15 minutes de 6.20 a. m. à 6.35 a. m. 15 minutes de 6.35 a. m. à 6.50 a. m. 15 minutes de 6.50 a. m. à 7.05 a

DANS SAINTE-ANNE

Les électeurs semblent prendre un intérêt médiocre à la lutte électorale

Au début de l'assemblée convoquée par M. Dillon hier soir, il y avait à peu près une vingtaine de personnes dans la salle — M. Herbert Marler défend la cause du gouvernement Taschereau — Il suggère que le nouveau pont de Montréal porte le nom de pont Archambault — MM. Thomas Guerin et J.-H. Dillon parlent aussi.

Les électeurs de la division Sainte-Anne manifestent une indifférence complète pour l'élection partielle de demain. Les salles d'assemblées sont désertes et de chaque côté on admet qu'à peine la moitié des électeurs iront voter.

L'assemblée de M. Dillon, hier soir à l'école Riverside a bien failli être un fiasco. A 9 heures, il y avait à peu près une vingtaine de personnes dans la salle, y compris les journalistes.

Le premier orateur a été M. Thomas Guerin, adversaire de M. J. Dillon, à la convention libérale. Il est loin de posséder la combativité de M. Dillon. Ses attaques contre l'opposition ont quelque chose d'apaisant et n'engendrent aucun sentiment bilieux dans l'âme des auditeurs.

M. Marler fait remarquer qu'il ne s'est jamais gêné pour manifester de l'esprit d'indépendance. En cela, dit-il, je suis indépendant, c'est que je place avant tout l'intérêt du peuple. Si j'ai été indépendant, c'est que je prisais avant tout ce que je croyais être l'intérêt du peuple.

M. J.-C. Walsh parle ensuite. Il reprend son discours habituel à savoir qu'il serait idiot pour Sainte-Anne de changer d'allégeance lorsqu'on sait que le gouvernement restera libéral et qu'au surplus il n'a fait, depuis la dernière élection, rien qui le fasse démentir de l'estime publique.

M. Dillon parle ensuite. Il explique la politique du gouvernement relativement aux ressources hydrauliques de la province. Elles sont pour nous la base de notre avenir industriel. Le gouvernement n'a pas trouvé d'autres moyens plus efficaces d'acquiescer l'industrie que de mettre à son service d'immenses pouvoirs électriques.

M. Jos. Dillon parle ensuite. Il explique la politique du gouvernement relativement aux ressources hydrauliques de la province. Elles sont pour nous la base de notre avenir industriel.

Le "pont Archambault" A ce sujet, dit M. Marler, je désire déclarer ce soir que mon ami et collègue, M. Joseph Archambault...

NOUS soldons, avec rabais de tiers à la moitié, pour ne plus les vendre, un petit nombre de sacs de voyage et de porte-habits, beau cuir, avec ou sans garniture.



ETATS-UNIS

La votation a lieu aujourd'hui

LES ELECTEURS AMERICAINS ELIRONT AUJOURD'HUI UN PRESIDENT, UN TIERS DU SENAT, UNE NOUVELLE CHAMBRE DE REPRESENTANTS, ET DIFFERENTS AUTRES OFFICERS

New-York, 4. (S.P.A.) — Deux candidats à la présidence ont terminé la campagne électorale en se faisant entendre par radio, hier soir, à des millions de citoyens, disséminés dans toutes les régions des Etats-Unis.

On prévoit que le temps sera beau dans tous les Etats de l'Union et qu'une trentaine de millions d'électeurs voteront. Il y a quatre ans, environ 27 millions de personnes ont voté et 18 millions en 1916.

Aujourd'hui, les électeurs américains éliront un président des Etats-Unis, un tiers du Sénat, une nouvelle chambre de représentants, trente-deux gouverneurs, différents autres officiers, des représentants aux législatures locales et des officiers locaux.

Les candidats à la présidence sont: Calvin Coolidge, républicain; John W. Davis, démocrate; Robert M. La Follette, progressiste-socialiste; Herman P. Paris, prohibitionniste; Frank T. Johns, socialiste-travailleuse; William Z. Foster, ouvrier; William Z. Wallace, agrarien.

Il y a 80 candidats pour les 32 sièges du Sénat et 920 pour les 435 sièges de la Chambre; 24 sénateurs demandent à être réélus. De ce nombre, 12 sont démocrates et 11 sont républicains.

Actuellement le Sénat est composé de 48 républicains, 42 démocrates et 2 fermiers-travailleurs. Il y a quatre sièges vacants. La Chambre est composée de 230 républicains, de 197 démocrates, de deux fermiers-travailleurs et d'un socialiste.

Pour embellir vos maisons Ottawa, 4 (Communiquée par la Ferme expérimentale de Cap Rouge). Les plantes ornementales n'apportent pas de revenu direct au cultivateur, mais elles ont une valeur indirecte beaucoup plus importante que l'on ne s'en rend compte généralement.

Encore l'assistance publique Les chefs du parti libéral ont voulu aussi veiller à la santé de l'ouvrier et le parti libéral a créé le service de l'Assistance publique. Il demande à ceux qui s'amusent de donner quelques sous pour les miséreux et les pauvres.

M. Taschereau et les cloches de la Basilique M. Taschereau dit avec ironie que les adversaires n'ont pas d'autre argument que son absence à la bénédiction des cloches de la basilique.

Le plus grand poste de radio Tarbes, France, 4 (S. P. A.). — On vient de compléter les derniers travaux du plus grand poste de radiotéléphonie au monde. Il est sur le Pic du Midi, à 10,000 pieds d'altitude.

DANS QUEBEC

A Saint-Grégoire M. Taschereau se défend contre les critiques

Le premier ministre explique pourquoi ses collègues et lui ont refusé d'assister à la bénédiction des cloches de la basilique, en juin dernier — Nous avons été brutalement attaqués par un journal de cette ville, dit-il — Des professeurs du séminaire ont vu ces attaques à leurs élèves — Mais nous avons eu justice par la suite et nous avons assisté à la célébration du troisième centenaire de la consécration à saint Joseph, aux côtés de Son Eminence.

Le gouvernement a pris au-delà de 300 poursuites pour faire observer la loi du dimanche — M. Galipeault qualifie ses adversaires de "tristes farceurs".

Le travail du dimanche M. Taschereau fait connaître que le gouvernement a autorisé depuis un an au-delà de 300 poursuites pour faire observer la loi du dimanche.

Les grandes industries de la province Le premier ministre défend la loi de la voirie, la politique des pouvoirs hydrauliques. Le développement des pouvoirs d'eau a été inauguré par le parti libéral et a déjà produit des résultats jamais prévus.

L'aide à la "Banque Nationale" M. Taschereau fait ensuite allusion à la Banque Nationale et déclare que par cette loi courageuse le gouvernement a sauvé les dépôts (230,000), le crédit de la province, les actionnaires (2,500), des communautés, des institutions religieuses, les obligataires de la Machine Agricole Nationale (\$600,000).

La régie des alcools M. Taschereau parle de la loi des liqueurs, de "cette douce liberté qui nous permet de boire et de manger ce que nous voulons".

Encore l'assistance publique M. Taschereau demande l'appui de la population, fait allusion aux déboires de la politique, "mais la destinée nous a poussés, ajoutez-il, nous y sommes. C'est à vous à dire si nous devons y rester".

M. Galipeault dit que les oppositionnistes n'ont pas fait une campagne loyale, mais n'ont fait que jeter l'injure au gouvernement.

Les étrangers en France Paris, 4. (S.P.A.) — Le Journal Officiel publie un décret de M. Chaumets, ministre de l'Intérieur, qui réglemente le séjour des étrangers en France.

Téléphone EST 8000

Dupuis Frères

FOURNITURES de MAISON

Un autre lot de rideaux en fine marquissette; hauteur de 2 1/2 verges. Finis au bord avec joli large entre-deux et dentelle.

Cretonne Ombrée (shadow cloth) réversible, appropriée pour rideaux, portières et couvertures de meubles; 50 pouces de largeur; nuances inaltérables ni au soleil, ni au lavage. Valeur de 2.75 la verge, pour... 1.98

15650 CIGARES Runabout, format Petit Corona, et El Estrella, offerts à un exceptionnel bas prix. Ces CIGARES sont faits de filasse de bonne qualité, avec une enveloppe de tabac Sumatra. Tous très frais et en bonne condition; la boîte de 50... 1.69

LAINES

Laine Monarch Dove Choix de 35 nuances; la balle d'une once... 25. Laine Syhertonn avec brin de soie; nuances: blanc, rose, bleu pâle, mauve, chameau; la balle d'une once... 30. Laine Marcelaine à 2 brins; appropriée pour ouvrages de fantaisie; la balle d'une once; spécial... 60. Laine et Soie "Opal" ou "Iceland", à 2 brins, appropriée pour ouvrages de fantaisie; toutes les nuances; la balle; spécial... 30. Laine Frisée en balles de deux onces; nuances: blanc, chameau, gris, vert Nil et blanc, noir et zinc, henné, vieux rose, et zinc; la balle spécial... 35. Laine à Tapis 14 nuances; l'écheveau de 4 onces; spécial... 45. Avec chaque achat de LAINES MONARCH, nous donnons gratuitement un livre de tricot.

CONCOURS

1er prix... 10.00 2ème prix... 5.00 3ème prix... 2.50

Toute concurrente devra fournir un morceau tricoté avec laine Monarch qui sera examiné par une dame experte en tricots. —Au rez-de-chaussée

Homespun de Fantaisie

Texturé tout laine, 54 pcs; nuances: bleu Alice, henné, sable, cardinal, noir et bleu marine avec dessins quadrillés blanc; un tissu très approprié pour robes de sport; rég. 2.50 la verge pour... 1.89

Velours Broché à Côtes

Textures de 33 pouces; choix de deux magnifiques dessins dans un choix de nuances pour kimonos, robes de maison, etc., rég. 2.00... 1.39

Percolateurs Electriques

PERCOLATEURS ELECTRIQUES; fini aluminium; capacité 7 tasses; 6 pds de corde... 5.49

Flanelle et Tissus Lavables

FLANELLE CREME union pour robes de bébés, blouses, etc., 27 pouces de largeur; rég. .75 la verge... 39. FLANELLE GRISE Union, pour chemises d'hommes; 27 pouces; régulier... 39.50 la verge pour... —Au premier, en haut

REMEDES BREVETES

Emulsion Scott... 89 Peroxyde; 4 onces... 10. Nujol, grand modèle... 89 Sedlitz en paquets, le pag. 25. Acide borique, 1 lb... 39. Boldine Houde... 65. Bromo Quinine Groves... 25. Urodonal... 75. Urusal... 149. Peptonate de Fer Robin... 1.29. Peroxyde; 16 onces... 15. Peroxyde; 8 onces... 25.

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE